



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1767 MARDI 25 JUIN 2013

**MUSIQUE****Extra musica Zangul, vingt ans de règne sans partage**

Il y a vingt ans que le groupe présidé par Rogatien Ibambi-Okombi dit Roga-Roga est sur la sellette, occupant le devant de la scène musicale congolaise, voire africaine. Pour célébrer cet anniversaire, l'orchestre a donné un concert mémorable, la nuit du 22 au 23 juin, au Palais des congrès de Brazzaville. De son premier album Nouveaux missiles, mis sur le marché en 1995, à La main noire, en passant par Confirmation, Ouragon, État-major, Shalâi, Trop c'est trop, etc., le groupe a laissé de souvenirs mémorables que la soirée dansante de ce week-end a essayé de faire revivre aux fans. Dans cette ambiance festive, Roga-Roga et son groupe ont annoncé la sortie de Contentieux, un maxi single de cinq titres que les mélomanes découvriront à partir du 15 juillet.

Page 8

CEPE**Le cas des élèves des écoles privées interpellé**

Les épreuves écrites du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) démarrent aujourd'hui sur toute l'étendue du Congo. Plus de trente-six mille candidats passent l'examen à Brazzaville. À Pointe-Noire où quelques vingt-six mille candidats sont en lice, le chef du service des examens et concours, Pierre Ngouama Mpandzou, a interpellé les gestionnaires des écoles privées sur des entraves souvent faites aux élèves débiteurs des droits d'écolage.

« Si le parent n'a pas payé la totalité des frais, il serait mieux de faire un recours judiciaire plutôt que de pénaliser les enfants qui sont innocents », a-t-il notamment lancé.

Page 3

ÉDITORIAL**Sans faute ?**

Page 2

Golfe de Guinée**La sécurité maritime au cœur d'un sommet à Yaoundé**

Les chefs d'États à l'ouverture du sommet

Plusieurs chefs d'État d'Afrique de l'ouest et du centre, dont Denis Sassou N'Guesso du Congo, prennent part depuis hier, à Yaoundé au Cameroun, à un sommet sur la piraterie et les vols à main armée

récurrents dans les eaux du golfe de Guinée. Au cours de la seule année 2012, cette zone maritime longue d'environ 6000 kilomètres à l'ouest du continent a enregistré près de 1000 marins victimes d'at-

taques et des marchandises emportées par des pirates et dont la valeur est estimée entre 34 et 101 millions de dollars.

Le sommet de Yaoundé, organisé sur l'initiative des Nations unies,

tente de mettre sur pied une stratégie commune de lutte contre ces menaces préjudiciables à la paix, à la sécurité et à l'économie de la région.

Page 7

Nelson Mandela**L'Afrique du sud attend le pire**

Hospitalisé depuis 18 jours au Mediclinic Haert de Pretoria pour des infections pulmonaires, Nelson Mandela, bientôt 95 ans (le 18 juillet) est entre la vie et la mort.

Dimanche le président sud-africain, Jacob Zuma, annonçait que le héros de la lutte contre l'apartheid se trouvait « dans un état critique ». Il a évoqué « un moment difficile » lors d'une adresse publique hier. Ce qui laisse penser désormais à une évidence que la plupart des Sud-africains sont convaincus, non sans regret, que la page Mandela est en train de se tourner.

Page 7



Éditorial

Sans faute ?

Les pouvoirs publics ne s'étant pas laissés impressionner par les revendications de l'opposition – et c'est heureux ! – la première étape des opérations électorales à venir débutera prochainement. Constituée par le recensement administratif spécial auquel travaille depuis plusieurs mois le ministère de l'Intérieur, cette première étape sera décisive à bien des égards.

° Si elle est bien conduite, elle fera taire une fois pour toutes, du moins faut-il l'espérer, ceux qui prétendent que le Congo n'est pas une démocratie mais une dictature dans laquelle l'État de droit est constamment bafoué.

° Elle créera un cadre indiscutable qui garantira à tous les citoyens, d'abord qu'ils auront librement accès aux urnes, ensuite que leur voix sera effectivement décomptée le jour venu.

° Elle rassurera les responsables politiques, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, sur la bonne tenue des scrutins à venir et sur le fait que la loi sera la même pour tous.

° Elle prouvera à la communauté internationale que les critiques formulées contre les autorités congolaises par des organisations non gouvernementales aux desseins obscurs ne reposent sur rien.

° Enfin, et ce ne sera pas la moindre de ses vertus, elle apaisera définitivement le climat politique dans notre pays en montrant que le peuple est bien maître de ses choix, donc de son destin.

Qu'il soit permis aux simples observateurs que nous sommes de suggérer aux autorités chargées de mener à bien cette vaste opération, qu'elles tiennent la presse congolaise informée jour après jour de son déroulement. Il ne suffira pas, en effet, d'associer les partis politiques au recensement administratif spécial pour que les résultats de celui-ci soient reçus comme un progrès; il faudra aussi que l'opinion publique en soit informée de façon précise tout au long de son déroulement, ce que seule la presse est en mesure de faire dans un pays libre.

Si l'État veut effectivement réaliser un sans faute, il doit prendre en compte dès à présent cette suggestion.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSURANCES

Une deuxième retraite sera désormais possible

Appelée retraite complémentaire, celle-ci est à souscrire auprès des compagnies d'assurance. Elle est ouverte aux salariés issus du secteur public ou privé. La problématique est au centre d'un séminaire ouvert le 24 juin à Brazzaville.



La tribune du séminaire sur le système de retraite complémentaire

La rencontre est initiée par la Compagnie commune de réassurance des États membres de la Cima (CICA-RE). À travers l'« Approche de vente des contrats grande branche : cas des contrats de retraite complémentaire », les participants sont conviés de réfléchir sur la mise en œuvre d'un nouveau système de retraite appelé retraite complémentaire. Cette retraite par répartition est une possibilité donnée aux salariés aussi bien du secteur privé qu'à ceux du secteur public de souscrire un abonnement auprès d'une compagnie d'assurances, un contrat individuel, pour bénéficier d'une deuxième pension de retraite. « Pour chaque individu, il est possible de constituer une retraite complémentaire par la souscription

d'un contrat individuel. Une retraite volontaire qui vient en complément du système de retraite offert par les régimes publics », a indiqué Jean-Baptiste Kouamé, directeur général de la CICA-RE.

La procédure de souscription à cette retraite complémentaire est simple. Il suffit au demandeur de se rapprocher d'une compagnie d'assurances, auprès de qui, il définit le capital qu'il souhaite, et à l'assurance de lui déterminer la prime qu'il payera pendant une période donnée. Après un certain nombre d'années, l'épargnant acquerra une deuxième pension hormis sa première pension de retraite. Le conseiller au trésor du ministre de l'Économie, des finances, du

plan, du portefeuille public et de l'intégration, Jean Noël Ngoulou, qui a présidé les travaux, a souligné l'importance de cette retraite par répartition. « Comme vous le savez, de par la fragilité structurelle du système de retraite d'assurances par répartition, le bénéfice de la retraite est devenu aujourd'hui une préoccupation majeure, non seulement pour ceux qui sont en âge de la pose, mais aussi pour ceux qui entrent dans la vie active », a-t-il souligné.

Ce séminaire sera suivi de la 31^e assemblée générale ordinaire des actionnaires de la CICA-RE et de la session ordinaire pédagogique de l'institut international des assurances (IIA).

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Kouembemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Adhads
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ITIE

Les confessions religieuses sensibilisées à la gestion transparente du pétrole

Au regard du plan de communication et de sensibilisation de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), tous les acteurs de la vie nationale ont intérêt à être informés de la gestion des ressources nationales. Le séminaire organisé le 21 juin à Brazzaville, auquel plusieurs confessions religieuses ont pris part, répond à cette ambition.

Trois exposés ont été développés lors de cette session, dont les thèmes ont porté essentiellement sur le rôle des confessions dans la sensibilisation sur l'ITIE ; les exigences liées à la production des rapports et à la validation des pays mettant en œuvre l'ITIE ; le processus de l'ITIE au Congo : sa validation et les enjeux de la pérennisation. Persuadée que les confessions religieuses sont d'importants canaux pour atteindre l'opinion, l'ITIE a trouvé nécessaire de les sensibiliser. « Nous



avons pensé qu'il était utile aujourd'hui de discuter avec les confessions religieuses qui, en fait, sont des groupes organisés, capables de reprendre cette in-

formation, de l'analyser, de la critiquer et ensuite d'organiser le débat au sein de leurs structures, de faire le plaidoyer auprès du gouvernement sur une

utilisation qui soit au service du développement », a indiqué le premier vice-président du comité exécutif de l'ITIE, Christian Mounzeo. « La mission cardi-

nale de cette structure consiste à garantir la transparence dans la gestion des revenus pétroliers, pour que ceux-ci participent tant soit peu, au développement du pays », a-t-il poursuivi. L'ITIE, qui s'est déjà adressé dans le même cadre aux médias, aux élèves, aux femmes et aux syndicats, entend poursuivre cette opération de sensibilisation auprès des communautés parlementaires. L'organisation juge en effet ces acteurs importants dans l'adoption de la loi sur la transparence et la responsabilité fiscale. À travers ce séminaire de sensibilisation, l'ITIE vise à donner à tous les Congolais et aux responsables des confessions religieuses, des informations fiables et crédibles sur la gestion des revenus pétroliers, afin qu'ils les répercutent dans leurs structures respectives.

Il s'agit en particulier du paiement des entreprises et des recettes que le gouvernement encaisse.

Firmin Oyé

ÉDUCATION

Pointe-Noire présente 26 139 candidats au CEPE

Les épreuves du Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) édition 2013 se dérouleront aujourd'hui sur toute l'étendue du territoire national.

À Pointe-Noire, 26 139 candidats sont inscrits à l'examen qui sanctionne la fin du cycle primaire et élémentaire. Ils sont répartis dans 52 centres dont 50 pour les candidats officiels de Pointe-Noire, un centre dans la zone rurale notamment à Tchiamba-Nzassi, et un autre centre réservé à la session spéciale des adultes au sein du Lycée Pointe-Noire 2. Hier, les candidats officiels ont passé les épreuves orales. Les adultes quant à eux passeront leurs oraux le même jour que les écrits.

Le chef du service examen et concours, Pierre Ngouama Mpandzou, a indiqué qu'aucune réclamation n'avait été signalée lors des épreuves orales, les listes ayant été affichées bien avant les épreuves. Il a toutefois souligné que si des problèmes de liste s'avéraient, ils émaneraient certainement de candidats venant d'écoles privées car de nombreux responsables de celles-ci ne permettent pas à leurs élèves de se présenter au CEPE s'ils ne payent pas tous leurs frais d'école. Pour lui, il est hors de question de s'en prendre aux élèves. « Les responsables des écoles privées ne doivent pas empêcher leurs élèves d'entrer en classe d'examen puisque le contrat passé avec les élèves, c'est celui de l'enseignement, et non pas de l'argent qui est le contrat passé avec les parents. Si le parent n'a pas payé la totalité des frais, il serait mieux de faire un recours judiciaire plutôt que de pénaliser les enfants qui sont innocents », a-t-il lancé.

Pierre Ngouama Mpandzou a interpellé les parents qui n'ont pas suffisamment de ressources financières, de mettre leurs enfants dans les écoles publiques, où l'enseignement est gratuit, plutôt que d'opter pour les écoles privées qui pénalisent leurs enfants en fin d'année.

Enfin, Pierre Ngouama Mpandzou a demandé aux parents d'accompagner leurs enfants dans les centres d'examen dès 7 heures du matin afin de leur permettre de repérer leur numéro d'inscription avant le démarrage des épreuves.

Charlem Léa Legnoki

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Roland Bouiti Viaudo en appelle à la responsabilité de tous

Face à la récurrence des accidents de circulation, à Pointe-Noire, occasionnés par les véhicules de transport de grumes, Roland Bouiti Viaudo, député-maire de la ville, a eu un échange, le 24 juin, avec les responsables des sociétés forestières, de transport de grumes, les responsables du contrôle technique des véhicules et les administrations concernées.

Cette réunion fait suite au cri d'alarme lancé par les populations qui s'interrogent sur l'inaction des pouvoirs publics. D'emblée, le maire a lu les différents textes réglementant le transport des véhicules grumiers dans la ville, telle la délibération interdisant le transport de nuit des grumes dans le périmètre urbain. En effet, la session du conseil municipal de Pointe-Noire du 26 février 2004 autorise le transport des grumes de 5h du matin à 18h. Aussi, fixe-t-elle les vitesses maximales de circulation de grumiers à 40 km/h. Cette disposition interdit également l'arrêt et le stationnement des grumiers le long des avenues, sur toute l'étendue du périmètre urbain.

L'arrêté 352 portant réglementation de la circulation des grumiers dans la commune de Pointe-Noire,

est l'autre disposition lue par l'autorité municipale. La circulation des grumiers est interdite dans la commune de 18h à 6h du matin. Les itinéraires se présentent comme suit :

-Axe Hinda-Route nationale 1 : Mengo-Mongo Kamba-RN1- échangeur de Loandjili- Avenue Sounda-Boulevard Loango- Port autonome de Pointe-Noire.

- Axe Nzassi-Route nationale 4 : RN4- Avenue Bitelika Dombi- rond-point Davoum- Avenue Marien Ngouabi- Avenue Félix Eboué- Port autonome de Pointe-Noire.

- Axe Madingo Kayes-Kayes-Route nationale 5 : échangeur de Loandjili- Avenue de Sounda-Boulevard de Loango- Port autonome de Pointe-Noire. Ce texte détermine aussi les charges que doivent transporter ces véhicules. « À cela s'ajoute l'obligation faite à ces entreprises de n'exercer dans la commune que si elles sont munies de certificats délivrés par les sociétés de contrôle technique habilitées ayant un agrément régulièrement délivré par le ministère des Transports », a renchéri Roland Bouiti Viaudo.

« Nous voudrions prendre un nouveau départ... »

Le maire a également fustigé le

comportement de certains fonctionnaires complaisants qui ne sanctionnent pas les véhicules pourtant non habilités à circuler. Ayant constaté que beaucoup de véhicules immatriculés à Pointe-Noire partent faire leur contrôle technique à Dolisie, où n'existe aucun service habilité, le maire a ajouté : « Nous n'accepterons pas ce genre de comportement et ceux qui s'y hasardent s'exposent aux amendes. Aussi, les entreprises qui utilisent des sous-traitants doivent s'assurer que ces sous-traitants paient la CNSS, la patente, les impôts, font leur contrôle technique régulièrement et ont la maîtrise de leur parc automobile. Au lieu de payer 45 000 FCFA pour le contrôle technique à Pointe-Noire dans les services habilités, vous partez payer 6 000 FCFA à Dolisie en cherchant à économiser 39 000 FCFA. La vie d'une personne ne vaut-elle que 39 000 FCFA ? », s'est exclamé Roland Bouiti Viaudo d'un ton sévère. « Nous voudrions prendre un nouveau départ et que chacun prenne ses responsabilités », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de :

Titre du poste : Chauffeurs (02)

Lieu d'affectation : Pointe Noire (01), Cuvette (01)

Durée du contrat à durée déterminée : 01 an renouvelable

1-Missions :

Sous la supervision du Responsable de l'Unité de Gestion Comptable et Administrative, les chauffeurs des deux localités auront pour missions de/d' :

- Assurer les déplacements du personnel et des biens de AAISC/AMSCO ;
- Participer aux activités de vente et de IEC/CCC, pour l'atteinte des résultats ;
- Effectuer les courses externes de AAISC/AMSCO ;
- Assurer l'approvisionnement en stock des préservatifs des départements.

2-Qualification et expérience acquise :

- Avoir le BEPC;
- Avoir le permis de conduite A, B C ;
- Avoir un certificat médical attestant qu'il est apte à la conduire ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans la conduite, dans les organisations non gouvernementales (ONG) ou dans les programmes similaires serait un atout ;
- Avoir effectué des déplacements à l'intérieur du Congo.

3-Conditions :

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC ;
- Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement en général

et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara en particulier ;

- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre disponible de tout engagement contractuel.

4-Composition du dossier :

Le dossier sous pli fermé (portant la mention « Poste de chauffeurs ») doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) de AAISC/AMSCO ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Un extrait d'acte de naissance ou la copie de la carte nationale d'identité ;
- Une copie du/des diplôme (s) requis ;
- Une photocopie du permis de conduire A, B, C;
- Un certificat de nationalité ;
- Un casier judiciaire valable pour les 03 derniers mois ;
- Des certificats de travail attestant l'expérience.

5- Procédures de recrutement

- Présélection sur dossier;
- Test pratique ;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier télévision Makélékélé- Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers :

Elle est fixée au plus tard le 15 juillet 2013 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de :

Titre du poste : Agent administratif, achats et logistique

Lieu d'affectation : Brazzaville (Direction Exécutive)

Durée du contrat à durée déterminée : 1 an renouvelable

1-Missions :

Sous la supervision du Chargé de l'Unité de Gestion Comptable et Administrative, l'agent administratif, achats et logistique aura pour missions de/d' :

- Assurer la gestion du personnel ;
- Assurer la gestion des équipements, des immeubles et du parc roulant ;
- Assurer la gestion des acquisitions (marchés) ;
- Rédiger les rapports périodiques à l'adresse du Chargé de l'Unité Gestion Comptable et Administratif.

2-Qualification et expérience acquise :

- Avoir un BTS en comptabilité ou tout autre diplôme en relation avec la passation des marchés;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 03 ans dans les domaines suivants : gestion du personnel, passation de marché et en gestion logistique, dans les ONG ou dans les programmes similaires ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint...).

3-Conditions :

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire ;
- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC,
- Avoir un intérêt démontré dans les questions de

santé dans les pays en développement en général et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara en particulier ;

- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre capable d'effectuer des déplacements dans les départements;
- Etre disponible de tout engagement contractuel.

4-Composition du dossier :

Le dossier sous pli fermé (portant la mention « Poste agent administratif, achats et logistique») doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) de AAISC ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une copie du/des diplôme (s) ;
- Des certificats de travail attestant les nombre d'années d'expériences

5- Procédures de recrutement

- Présélection sur dossier;
- Test écrit ;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier télévision Makélékélé- Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers :

Elle est fixée au plus tard le 15 juillet 2013 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de :

Titre du poste : Chargé des Programmes

Lieu d'affectation : Brazzaville (Direction Exécutive)

Durée du contrat : 01 an renouvelable

1-Missions :

Sous la supervision du Directeur Exécutif, le Chargé des Programmes aura pour missions de/d' :

- Assister le Directeur Exécutif dans ses différentes missions ;
- Elaborer les protocoles d'accord et les demandes de financement ;
- Coordonner les projets ;
- Elaborer et participer à l'évaluation des indicateurs de performance des projets ;
- Coordonner les activités des sections distribution/Vente, IEC/CCC-Questions Jeune et Ingénierie Sociale;
- Coordonner les programmes de formation continue des différents agents de son unité et autres acteurs ;
- Susciter et participer à l'élaboration des protocoles d'Etudes/Recherches.

2-Qualification et expérience acquise :

- Avoir un diplôme en gestion commerciale, marketing (Bac+ 04 ans) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans (à un poste de responsable de programmes) dans les ONG ou dans les programmes similaires ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint...).

L'expérience en marketing social serait un atout.

3-Conditions :

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC ;

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire ;

- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC,

et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara en particulier ;

- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre capable d'effectuer des déplacements dans les départements;
- Etre disponible de tout engagement contractuel.

4-Composition du dossier :

Le dossier sous pli fermé (portant la mention « Poste Chargé des Programmes ») doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) de AAISC ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une copie du/des diplôme (s) ;
- Des certificats de travail attestant les nombre d'années d'expériences.

5- Procédures de recrutement

- Présélection sur dossier;
- Un test à l'écrit ;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier télévision Makélékélé- Brazzaville

7- Date limite de dépôt des dossiers :

Elle est fixée au plus tard le 15 juillet 2013 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de :

Titre du poste : Magasinier

Lieu d'affectation : Brazzaville

Durée du contrat à durée déterminée : 01 an renouvelable

1-Missions :

Sous la supervision du Responsable Distribution/vente, le magasinier aura pour missions de/d' :

- Organiser et gérer le magasin central de Brazzaville contenant des stocks des produits (préservatifs, fournitures de bureau, gadgets, matériel d'animation...) de l'Association ;
- Suivre les différentes opérations de transit et les dossiers en douane.

2-Qualification et expérience acquise :

- BEP en comptabilité et/ou un diplôme de transit ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en gestion des stocks, dans les organisations non gouvernementales (ONG) ou dans les programmes similaires ;
- Avoir la maîtrise des opérations de transit et de dédouanement du Congo;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, ...).

3-Conditions :

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire ;
- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC,

et dans les pays en développement en général et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara en particulier ;

- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre d'une bonne moralité ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre libre de tout engagement contractuel.

4-Composition du dossier :

Le dossier sous pli fermé (portant la mention « Poste de Magasinier ») doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Un extrait d'acte de naissance ou la copie de la carte nationale d'identité ;
- Une copie du/des diplôme (s) requis ;
- Des certificats de travail attestant de l'expérience.

5- Procédures de recrutement

- Présélection sur dossier;
- Un test à l'écrit ;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier télévision Makélékélé- Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers :

Elle est fixée au plus tard le 15 juillet 2013 à 14h00.



AMBASSADE DE FRANCE AU CONGO

L'ambassade de France au Congo informe ses correspondants qu'à compter du jeudi 20 juin 2013 à 8 heures, les numéros d'appel de son standard téléphonique changent.

Il convient à compter de cette date de composer les numéros suivants :

**05.361.24.06 ou 05.361.24.07
ou 05.361.24.08 ou 05.361.24.09**

Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) APPEL D'OFFRES

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS) et acquisition du matériel de laboratoire
Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de réhabilitation des postes de transfusion sanguine et de fourniture pour l'acquisition du matériel de laboratoire (pour le renforcement des postes).

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : Centre national de transfusion sanguine, Direction générale, Cellule de gestion des marchés publics, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée au 28 juin 2013 à 14 h00

**Fait à Brazzaville, le
La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics
Dr Amélia BOKILO-DZIA**

COMMUNIQUÉ

Suivant le récépissé N°0070/MID/DPN-SG/DDSP/SR du 08/05/2013 Il a été créé à Pointe - Noire l'Association « BLIA CONGO », l'Association Internationale pour la lumière du BOUDDHA qui a pour objectifs :

- Faire connaître le DHARMA par le biais d'activités culturelles ;
- Établir des programmes pédagogiques ;
- Réaliser des œuvres de charités en faveur de la Société ;
- Purifier le Cœur et l'Esprit de l'Homme par la pratique du Bouddhisme.

À cet effet un bureau a été mis en place et se compose de la manière suivante :

- Président : KOUKA Victor Aimé
- Vice - Président : NGOMA Leonard
- Secrétaire Général : MOUTETE Floris Javerdin
- Secrétaire Adjoint : MANDA Guillaume Ousmane
- Trésorier Général : MBOKO Jean - Claude
- Trésorier Adjoint : NZAMBA Célestin

Il est demandé à toutes personnes intéressées pour les œuvres charitables de nous rejoindre :

Nos coordonnées : BLIA CONGO 25 Rue Lemba, Quartier MBOUKOU - Pointe - Noire

Tél. : 04 484 06 06/ 05 523 12 31

E-mail : bliacongo@gmail.com

Free Dance Cup Congo (Libre coupe de dance du Congo)

Même en étant séropositif,
nous sommes libres alors on danse
Campagne de sensibilisation des jeunes autour
du VIH-sida, au Cfrad samedi 29 juin
Par le Dr Jack H. Mackelet

SOLIDARITÉ

La Journée internationale de la veuve célébrée le 23 juin

Selon une étude réalisée par les circonscriptions d'action sociale de Brazzaville, environ 47% des veuves ont été chassées cette année de leurs habitations familiales après la disparition de leurs conjoints. C'est pourquoi cette journée internationale doit servir à faire avancer le droit des femmes.

Au Congo, l'événement a donné lieu au message du gouvernement et au focus-groupe relatif aux expériences vécues par les veuves et les orphelins, organisé le 22 juin à l'Institut des jeunes sourds, sur le thème « Veuves et orphelins : la perte de l'époux, la perte du père égale perte du toit ».

« L'année 2013 n'est pas terminée mais parmi les veuves identifiées par nos circonscriptions d'action sociale de Brazzaville, 47% ont été chassées du toit familial. Pour quelles raisons ? Beaucoup se réfèrent aux us et coutumes pour justifier leur acte mais ils sont aussi mus par la cupidité, une propension à l'enrichissement au détriment des veuves et de leurs enfants », a indiqué la ministre Émilienne Raoul dans le message du gouvernement.

La commémoration de cet événement doit donner l'occasion aux décideurs d'attirer l'attention des concitoyens sur le sort réservé à cette catégorie de personnes qui vivent dans des conditions parfois difficiles. Ainsi la ministre de la Solidarité a invité les familles, les voisins, les chefs de quartiers et les chefs religieux ainsi que les hommes de loi, à davantage de responsabilités. La ministre n'a

pas manqué d'exprimer toute sa compassion aux veuves maltraitées et salué leur courage face à l'adversité.

Émilienne Raoul a également précisé que « la femme est la gardienne des valeurs ancestrales » qui ne reconnaissent pourtant pas la réputation des veuves ni l'expulsion des orphelins. Selon elle, la famille est en danger, car dans le mariage, la femme demeure étrangère. « Comment comprendre que la société africaine fondée sur la solidarité se mette, aujourd'hui, à détruire ses propres fondements et à développer des comportements déviants. Au lieu du réflexe de protection des mères et des enfants, on assiste à l'anéantissement de tout ce qui donne sens à la vie humaine et à sa dignité », a-t-elle déploré.

Le code de la famille congolaise, en dépit de quelques imperfections qui restent encore à corriger, invoque en son article 490, le droit au maintien dans les lieux du conjoint ou de la conjointe. Pour la ministre des Affaires sociales, la loi congolaise protège bien la veuve et l'orphelin, et laisse peu de place à l'équivoque ou aux malentendus. Le problème se pose alors à cause de sa non-application ou de son contournement par des parents se réclamant de la tradition. « Il nous faut donc intensifier des programmes de soutien aux veuves, notamment par la vulgarisation des textes, le renforcement des institutions de persuasion. Car, on ne peut continuer à ignorer les lois de protection des veuves et des orphelins et légitimer des pratiques injustes et

contraires à nos traditions », a conclu Émilienne Raoul.

Les veuves parfois privées des droits élémentaires

Dans le but de renforcer son soutien, le gouvernement a organisé un focus-groupe relatif aux expériences vécues par les veuves et les orphelins. Les échanges présidés par la directrice générale de la solidarité, Anasthasie Ossangatsama, contribueront à l'élaboration d'objectifs spécifiques, et à l'obtention des résultats escomptés pour les veuves et les orphelins.

Selon Colette Mifoundou, une veuve, le décès d'un époux engendre souvent des conflits familiaux et des pratiques préjudiciables pour la veuve et l'orphelin, les privant de leurs droits élémentaires. La situation des veuves et de leurs enfants, au Congo, est souvent caractérisée, a-t-elle indiqué, par une forte précarité de vie, une quasi-absence de protection sociale tant du point de vue de la sécurité sociale que de la protection juridique. Elle s'explique aussi par une expulsion du domicile familial et une maltraitance physique et morale. « Nous sollicitons du ministère des Affaires sociales la prise en charge psycho-sociale ; la prise en charge financière et sanitaire ; l'appui aux activités génératrices de revenus ; l'application stricte du code de la famille et de la loi portant protection de l'enfant en République du Congo », a demandé Colette Mifoundou.

Parfait Wilfried Douniama

MAISON MILITAIRE

Le personnel féminin se souvient du général Blaise Adoua

Quarante-cinq jours après l'inhumation du général de division Blaise Adoua, décédé le 14 avril dernier au Maroc, le personnel féminin, civil et militaire de la Maison militaire du président de la République, où il a terminé sa carrière, a procédé au retrait de deuil observé en sa mémoire.

Ce retrait de deuil célébré dans la sobriété a débuté, le matin, par une messe demandée en l'église Fatima de Mpila pour le repos de l'âme de l'illustre disparu. Après l'office, un apéritif a été servi à l'ensemble du personnel, en présence du commandant de la Garde républicaine, directeur général de la sécurité présidentielle par intérim, le général de brigade Nianga Ngatsé Mbouala, et du représentant du chef de la Maison militaire, le colonel Guy-Gilbert Obendza.

Pour l'ensemble du personnel, le deuil porté en mémoire de leur ancien chef est l'expression d'une reconnaissance



Le personnel féminin de la Maison militaire lors de la cérémonie de retrait de deuil

du dynamisme et du sens de commandement du défunt. Tous gardent de lui de loyaux souvenirs.

Expliquant à l'assistance les raisons du port de ce deuil, le capitaine Sylvinthe Dimi a précisé : « C'est le témoignage de notre attachement au général Blaise Adoua. Le chagrin causé par sa disparition nous a conduites, selon la tradition bantoue, de porter ce deuil pendant 45 jours pour lui rendre hommage. »

Se prononçant quant à lui sur cette manifestation, le directeur général de la sécurité présidentielle par intérim a salué la disponibilité de ces femmes pendant le deuil, rappelant que pour lui-même, la troupe constitue sa première cellule familiale. D'où son invite à œuvrer de cœur afin que la mémoire de l'illustre disparu reste présente dans les cœurs de ceux qui l'ont connu.

Guy-Gervais Kitina

PARTENARIAT

La Fondation Ikia-Sassou soutient la Fondation Fally-Ipupa

Une collecte de fonds et d'objets divers au profit des enfants déshérités et victimes de la guerre à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) a été lancée le 21 juin, au Grand Hôtel de Kinshasa, par la Fondation Fally-Ipupa.

Parmi les personnalités et les organisations non gouvernementales qui se sont associées à cette opération, il y a la Fondation Ikia-Sassou de la République du Congo, conduite par son vice-président, Driss Senda. Il a déclaré à la presse que « Les ONG ne doivent pas seulement attendre les gouvernants pour apporter des

solutions aux problèmes des citoyens. » Cette initiative, a-t-il ajouté, est à saluer et à soutenir pour que les enfants victimes de la guerre à l'est de la RDC retrouvent le sourire. Par ce geste, a-t-il renchéri, la Fondation Ikia-Sassou s'inscrit dans la dynamique enclenchée par la Fondation Fally-Ipupa dont le slogan est : « Un geste, un sourire ».

Par ailleurs, Driss Senda a indiqué que sa fondation cherche actuellement à nouer des partenariats, à travers le monde, avec d'autres organisations partageant les mêmes objectifs que sa structure. À peine née, a-t-il expliqué, la Fondation Ikia-Sassou grandit très vite.

« Aujourd'hui, nous sommes avec la Fondation Fally-Ipupa et prochainement, nous nous tournerons du côté de la Fondation Emmanuel-Adebayor et ainsi de suite. Nous sommes en train de multiplier les contacts pour l'installation des antennes de la Fondation Ikia-Sassou dans plusieurs pays du monde », a-t-il précisé. L'artiste musicien Fally Ipupa a salué la générosité des personnalités et autres mécènes ayant participé à cette opération. « Nous rendons un hommage particu-



Driss Senda répondant aux questions des journalistes

lier à tous nos amis qui sont venus d'autres pays pour prendre part à cette soirée dédiée aux enfants victimes de la guerre. Nous les remercions pour cette disponibilité en dépit de leurs multiples occupations », a-t-il déclaré. Dans la journée, la fondation avait organisé un match de gala opposant le club Les Amis de Fally à des stars du football, en majorité des internationaux de la RDC, du Togo et de la Côte d'Ivoire au nombre desquels Yaya Touré, Emmanuel Adebayor, Didier Zokora, Arouna Koné et Gervinho. Le match s'est terminé par un score nul de deux buts partout.

Roger Ngombé



Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

2 cadres Automaticiens

1 cadre Hygiène Sécurité Environnement (HSE)

Ces postes évolutifs et nécessitant de bonnes capacités techniques et managériales sont ouverts aux jeunes cadres Congolais de niveau BAC + 4/5, diplômés des Écoles d'ingénieurs désirant mettre leurs compétences au service des Brasseries du Congo (filiale des groupes Heineken et CFAO) qui offrent de réelles opportunités de carrière.

Les candidatures doivent être adressées à BRASCO Brazzaville, BP 105 Tél. : 22 281 10 71/ 06 667 68 62 et à BRASCO Pointe-Noire, BP 1147, Tél. : 22 294 02 45/46; 06 673 80 80. BrascoDRH@Heineken.com.

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

AFRIQUE DU SUD

Les Sud-Africains se préparent à dire adieu à Nelson Mandela



Hospitalisé depuis le 8 juin pour une infection pulmonaire, l'icône de la lutte anti-apartheid est depuis le week-end dernier entre la vie et la mort et ses compatriotes se préparent à lui dire adieu.

Dans un communiqué, la présidence sud-africaine a fait savoir que Mandela se trouvait dans un état « critique » avant de demander au monde entier de prier pour lui en cette « période difficile ». Cette nouvelle a été donnée après que Jacob Zuma s'est rendu, dimanche, au chevet de l'ancien président sud-africain, accompagné du vice-président du Congrès national africain (ANC, au pouvoir), Cyril Ramaphosa. « Les médecins font tout leur possible pour assurer son bien-être et son confort », a relevé le président d'Afrique du Sud, Jacob Zuma, lors d'une conférence de presse. La première hospitalisation de Nelson Mandela remonte à décembre 2012 suivie d'une autre au mois de mars de cette année. Quant à sa dernière apparition en public, elle remonte à la finale de la Coupe du monde de football dans son pays, en juillet 2010.

Nestor N'Gampoula

IN MEMORIAM

23 JUIN 1997- 23 JUIN 2013

Voici 16 ans déjà que l'officier des FAC, le lieutenant-colonel GATSE Paul, nous a quittés. En ce jour de triste anniversaire de sa mort, la famille, les enfants et petits fils, demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. A cet effet, des messes pour le repos de son âme ont été dites le dimanche 23 juin 2013 à 06heures, dans les paroisses : Ste Marie de Ouenze, Fatima de Mpila, St Augustin (la tsième), St Jean Baptiste (Talangai) et la cathédrale Sacré cœur (centre Ville).



25 juin 2002 – 25 juin 2013
voici 11 ans déjà, qu'il a plu au Seigneur de rappeler dans son royaume, notre sœur, cousine et nièce Line Julie Okuya. En ce triste anniversaire, Mme Louango née Okouya Pascaline Chrstine et famille prient tous ceux qui l'ont connue, d'avoir une pensée pieuse pour elle. Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire ce mardi 25 juin 2013 à 6h15', en la paroisse Notre Dame de Fatima.

Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde la paix et le repos éternel.



GOLFE DE GUINÉE

Le premier sommet sur la sûreté et la sécurité maritime se tient à Yaoundé

Une dizaine de chefs d'État et plusieurs délégations participent à ces assises de deux jours ouvertes le 24 juin dans la capitale camerounaise sous l'égide des Nations unies. Le Congo y est représenté par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Le principal enjeu de ce premier sommet sur la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée est la sécurisation d'un espace jugé vital. Il représente en effet l'une des principales routes maritimes du commerce mondial, mais est en proie à des actes de grand banditisme et de piraterie. L'objectif est d'élaborer une stratégie régionale commune de lutte contre la piraterie maritime dans cette zone.

Au terme des travaux, il est attendu l'adoption d'un mémorandum d'entente sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, une déclaration politique des chefs d'État et de gou-

vernement, puis un code de conduite pour la prévention et la répression des actes de piraterie. La validation de ces documents a eu lieu au mois de mars dernier à Cotonou (Bénin), lors d'une réunion ministérielle.

Prévues depuis 2011 par la résolution 2039 du Conseil de sécurité de l'ONU, ces assises auraient dû se tenir en avril, mais des défaillances d'organisation au Cameroun ont poussé à leur report.

Dans son rapport publié le 18 juin, le Bureau maritime international établissait une liste de 966 marins ayant été victimes d'attaques dans le golfe de Guinée en 2012, et estimait le coût des marchandises volées par les pirates entre 34 et 101 millions de dollars américains. Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale, Abou Moussa, présent également à Yaoundé, explique que les actes criminels des pirates au large des côtes du

golfe de Guinée constituent une menace grave non seulement pour la paix et la sécurité, mais aussi pour l'économie de l'ensemble de la région.

Le golfe de Guinée est une zone maritime située à l'ouest de l'Afrique, dont les eaux s'étendent sur 6 000 km, partant du cap des Palmes (Libéria) à l'Angola. Elle couvre dix pays dont quatre d'Afrique de l'Ouest (Ghana, Togo, Bénin et Nigeria), six d'Afrique centrale (Angola, Cameroun, Congo, Guinée-Équatoriale, Gabon, Sao Tomé-et-Principe) et une bonne partie de la RD-Congo et du Nigéria. La Commission du golfe de Guinée a été créée en 2001 à Libreville (Gabon), avec pour principale mission de renforcer les capacités des États membres et d'asseoir une coopération dans les domaines de l'exploitation des ressources naturelles, de la sécurité et de la défense.

Nestor N'Gampoula
et Tiras Andang

ITALIE

« Notre ministre ! »

La diaspora d'Italie fait bloc autour de la nouvelle ministre de l'Intégration Cécile Kyenge Kashetu.

C'est comme si, piqués au vif par les attaques pesantes, racistes et offensantes, dirigées en rafale vers l'Italo-Congolaise Cécile Kyenge Kashetu, les immigrants d'Italie voulaient dresser le cordon sanitaire autour d'elle. Dimanche 23 juin, ils étaient des milliers à l'accueillir avec des vivats au Festival des peuples qui se tenait dans la localité de Giavera del Montello, près de Trévise. Symptomatique des dérives de l'extrémisme et de la xénophobie, cette ville de Vénétie (nord-est de l'Italie) était gouvernée jusqu'à il y a peu, par un membre du parti xénophobe de la Ligue du Nord. Un maire passé à la postérité pour avoir proposé des milices de vigilance le long des frontières et pouvant, avait-il soutenu, « tirer sur les clandestins comme sur des lapins ».

Ce n'est donc pas un hasard si Trévise accueillait cette année la 18e édition du Festival des peuples qui célèbre la diversité de l'Italie cosmopolite. La manifestation a rassemblé cette année les représentants d'un peu plus de 100 groupes ethniques provenant du monde entier, un record. Ce sont donc 10 000 personnes debout qui ont applaudi à tout rompre, dans une vaste

salle de concert municipale, la ministre Cécile Kyenge. Au cri de : « Notre ministre est arrivée », les participants à la rencontre ont accueilli la ministre avec une chaleur dont seuls des immigrants en quête de symbole sont capables. Du reste, la ministre elle-même s'est dit agréablement étonnée de ce « bel accueil », de « cette chaleur qui donne à voir que l'Italie est accueillante ». « Nous sommes en Vénétie ici, mais nous devrions sentir le même accueil chaleureux partout dans le pays », a-t-elle ajouté, chauffant une salle déjà en délire. L'histoire ne dit pas si tout le conseil communal de Trévise, auquel la ministre adressait ses compliments, les a « bus » tel du petit lait. On sait seulement que parmi les conseillers, désormais siégeant dans les rangs de l'opposition, figurait un membre de la Ligue du Nord. Il était assis à côté du désormais nouveau maire de Trévise, Giovanni Mannildo. Membre éminent du Parti démocratique (gauche), le parti même de Cécile Kyenge, Monsieur le maire était quant à lui aux anges.

« L'immigration est une ressource, pas une menace »

Les commentaires de presse ont insisté sur un fait qui a frappé l'assis-

tance. Madame la ministre n'a pas semblé un seul instant se préoccuper des attaques dont elle a fait l'objet au cours de ces derniers jours, et dont quelques-unes des plus féroces sont précisément venues des sections Ligue-Nord locales de Vénétie. Elle a insisté sur le fait que l'octroi de la citoyenneté italienne aux enfants d'immigrés nés sur le sol italien, son combat, était un simple acte de bon sens. « L'immigration est une ressource, pas une menace. C'est un bien qui se conjugue aux autres valeurs de la République », a-t-elle clamé. Ont suivi des bravos à n'en plus finir.

Symboles parmi d'autres de cette journée : une fanfare de Trévise a exécuté l'hymne national italien, entonné ensuite par tous. Puis, après les discours officiels, la ministre s'est prêtée au jeu des photos avec toutes les sections, alors que des groupes folkloriques, notamment sénégalais, exécutaient des danses traditionnelles typiques. La ministre est allée de délégation en délégation, a serré les mains et recueilli, comme un élixir, les appréciations enthousiastes des participants. « Bravo, madame » ; « Tenez bon, nous sommes tous avec vous » sont les mots qui sont revenus le plus souvent dans leur bouche.

Lucien Mpama

MUSIQUE

Quatre prix pour le groupe Extra Musica Zangul

Lors du concert que le groupe a donné dans la nuit du 22 au 23 juin au Palais des congrès de Brazzaville, pour fêter ses vingt ans d'existence, quatre prix lui ont été remis par l'association des auditeurs et chroniqueurs culturels : Aujourd'hui, Excellence, Sept ans du Chemin d'avenir, et Grand clerc de la Nation.

C'est une atmosphère électrique qui a prévalu tout au long du concert donné par Roga-Roga Zé-bira Zatatatou et les siens. L'artiste a fait son entrée sur scène à 21h30, en entonnant la chanson Polémique générale (album Trop c'est trop). « *Le présent ne connaît pas l'homme, mais c'est le passé qui met sa valeur en évidence. Je suis le maître de votre maître* », tels sont les extraits de cette chanson qui lançait le début de ce concert anniversaire organisé par la maison de production « Doumission records we love African Music » que préside Olivier Doumou, en partenariat avec la société de télécommunications Azur. Olivier Doumou, producteur de la soirée, n'a pas caché ses sentiments. « *Mon souhait était de produire ce*

groupe à l'occasion de ses vingt ans. Car, je suis de ceux qui croient à la musique congolaise », a-t-il précisé.

Pendant plus de quatre heures, Roga-Roga et les siens ont gardé le public en haleine. Plusieurs chansons contenues dans les huit albums lancés par ce groupe en vingt ans d'existence, ont été chantées pour la plus grande joie des spectateurs venus écouter ce groupe assurément le plus populaire et le plus célèbre du Congo. La nouvelle danse « Kota-kotakota » a suscité la curiosité des mélomanes.

Si l'occasion était tout indiquée pour Roga-Roga de demander à Double face, de faire ses démonstrations faciales, ou à la danseuse Mayonnaise, d'exhiber des scènes horribles, il était moins attendu de sa part de présenter au public, l'artiste Becker, la nouvelle trou-

vaile à la voix angélique, venu de Pointe-Noire. On dit de lui que « *par le charme de sa voix, il dérangera sans nul doute le monde musical* ».

Teeyah apporte le gâteau d'anniversaire

Parmi les anciens sociétaires du groupe, un seul a participé à la fête : Abilissi. Cet artiste, revenu tout droit de Paris où il réside, a interprété la chanson Losambo (album Ouragon), chanson qui l'avait fait découvrir au public. « *Merci pour avoir répondu présent à notre invitation. D'autres ne sont pas venus, mais toi tu es venu* », a dit le patron du groupe. C'est la diva afro-caribéenne de la chanson, Teeyah, invitée de la soirée, qui a apporté le gâteau d'anniversaire au groupe Extra Musica, avant d'interpréter Mon amour Germica, en duo avec

Le premier album du groupe Extra Musica date de l'an 1995 : *Nouveaux missiles*. Parmi les autres albums : *Confirmation* (1996), *Ouragon* (1997), *État-major* (1998), *Shalâ* (1999), *Trop c'est trop* (2001), *Obligatoire* (2003), *La main noire* (2006).

Un maxi single de cinq titres, intitulé *Contentieux*, sera dans les bacs le 15 juillet 2013. Entre-temps, le président du groupe a un opus en solo mis sur le marché en 2012, qui continue de cartonner.



Roga-Roga dansant avec son invité Abilissi (à sa droite)

Roga-Roga. « *Le Congo et moi, c'est une vieille histoire d'amour* », a déclaré cette hôte de marque.

L'une des stars les plus attendues de la soirée, a été sans nul doute Bill Clinton le Samourai. Cet artiste venu de la République démocratique du Congo, a marqué le bon temps du groupe Wenge Musica Maison Mère de Ngiamakanda Werrason, avant de former son propre groupe musical. Dès qu'il a interprété le générique Tindika poussou, chanson qu'il a jouée en featuring avec Roga-Roga (chanson qui se joue chaleureusement dans les night-clubs), les amoureux de la danse se sont levés de leurs chaises pour accompagner l'artiste.

L'absence de Ferréol regrettée

À l'occasion de ce concert anni-

versaire, des producteurs ont également témoigné sur les vingt ans d'existence du groupe. C'est le cas de Dénidé productions, premier producteur de ce groupe avec l'album Nouveaux missiles. Il a parlé du combat qu'il mena à Lille pour faire entendre la voix du groupe sur les médias internationaux. Toutefois, le public a manifesté son regret de ne pas voir l'un des pionniers du groupe, Ferréol Constant Patrick Gassakys, qui fut longtemps manager d'Extra Musica.

L'agenda prévoit qu'après Brazzaville, le groupe ira célébrer son anniversaire à Pointe-Noire où il se produira, le 28 juin, à l'hôtel Le Ruisseau.

Bruno Okokana

OSMAZ

PROGRAMME MBOTE

MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vingt-cinq artistes musiciens congolais ont été primés

Ces prix d'excellence des arts et des lettres ont été remis aux meilleurs artistes musiciens congolais par le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso.

Il est de bon aloi pour un pays de reconnaître de leurs vivants ses fils qui ont excellé ou qui continuent d'exceller dans divers domaines. La remise des prix vient couronner un demi siècle de productions au service de l'image du Congo. « *Il était temps que la patrie leur soit reconnaissante en ce jour de la fête de la musique consacrée précisément à la voix qui est la leur, mais également à la nôtre* », a déclaré bien auparavant, le directeur général des arts et des lettres, le professeur Jean-Luc Aka Evy.

Il a reconnu en tant que mélomane que le travail des artistes, des écrivains et des intellectuels a été déterminant dans la prise de conscience historique et politique des peuples d'Afrique noire. Il a pris pour illustration des chansons célèbres comme : Indépendance chacha ; Bato ya Congo ; Tongo étani ; Mokili eko tourner mal ;



Photo de famille avec les artistes primés

Congo na biso... Jean-Luc Aka Evy ne s'est pas seulement souvenu des morceaux musicaux qui ont fait le beau temps de tous

ceux de sa génération. Il a reconnu également les belles voix dont regorgeaient ou regorgent encore le Congo. Ainsi, pour lui, si

le Congo est aujourd'hui, incontestablement, un pays leader des belles lettres africaines par la puissance de sa créativité litté-

raire, il reste aussi malgré les écueils, le pays du bel canto à l'exemple des superbes voix de Kosmos Moutouari ; Ange Linaud ; Lambert Kabako ; Simon Mangwani. Et des voix inégalables puissantes comme celles d'Essous, Rapha Boundzéki, Clotaire Kimbolo ; Doudou Copa...

Juste après la remise des prix aux artistes musiciens par le ministre Jean-Claude Gakosso, certains d'entre eux ont presté. Parmi eux, les divas de la musique congolaise (Nourapatche, Gypsie la tigresse, Shéryl et Sonia Saine) ; Jacques Loubelo qui a interprété la chanson *Aimée wa bolingo* de l'orchestre Négro Jazz ; Doudou Copa, Oxygène et Kevin Bouandembenga qui ont chanté ensemble sur le même podium, interprétant chacun la chanson de l'autre. Roga-Roga a pour ce faire interprété *Nakoboma nzoto* en compagnie des tigresses.

La musique sacrée n'était pas en marge de la fête. Les sœurs Belle Agniélé et Clémence Avounou ont, chacune, interprété une chanson.

Bruno Okokana

Liste des artistes primés

Jacques Loubelo ; Guy Léon Fylla ; Rigobert Massengo dit Mass Massengo ; Michel Boyimbanda ; Célestin Nkouka ; Édouard Nganga dit Nganga Edo ; Come Moutouari dit Kosmos Moutouari ; Simon Mangwani ; Franck Nkodia ; Alphonse Mpassi dit Mpassi Melmos ; Clotaire Kimbolo ; Auguste Pandou dit Auguste Fall ; Patrick Stevie Mougondo dit Oupta ; Pembey Sheiro ; Rogatien Ibambi-Okombi dit Roga-Roga ; Sylvain Mbon dit Oxy Oxygène ; Bienvenu Dominique Elenga Laka dit Doudou Copa ; Kevin Igor Nkolo Kékoua dit Kevin Bouandembenga ; Gertrude Clovine Gambomi dit Sheryl ; Rose Braxède Malonga-Ndoundou dit Nourapatche ; Gypsie Mbani dit Gypsie la tigresse ; Sonia Andrée Nzouala dit Sonia Saigne ; Marvyne Dieudavie Belle Agniélé Mouguelé dit Belle Agniélé et Clémence Avounou.

FESTIVAL DE L'AUTEUR SUR SCÈNE

Henri Djombo à l'honneur

La première édition de ce festival a eu lieu du 21 au 23 juin à Brazzaville. Les œuvres de l'auteur Henri Djombo ont été représentées sur la scène du Palais des congrès par les compagnies théâtrales de l'environnement de Brazzaville et SOS African Lights du Cameroun.

La première soirée a été consacrée à la représentation par la troupe African Lights de la pièce *Sur la braise* d'Henri Djombo, d'après la mise en scène de Joël Eboueme. À travers cette œuvre, l'auteur peint la réalité de la gestion d'une entreprise, la Conac, par un jeune cadre

nommé Niamo qui sera victime de plusieurs complots en vue de son limogeage. Débarqué de son poste, il s'enfonce dans un univers tissé de passions et de violences. Sur cette adaptation d'African Lights, la dramaturgie a été accentuée par l'inversion des rôles, le principal rôle étant tenu par une femme à la place d'un homme. « *C'est grâce à l'entremise d'une collaboratrice qui a séjourné à N'Djamena et m'a ramené l'œuvre, que je me suis intéressé à cette pièce. En la lisant je me suis senti interpellé car la thématique ne concerne*

pas seulement le pays où vit l'auteur. Cela peut se passer dans n'importe quel pays d'Afrique. Dans ma mise en scène j'ai apporté une touche particulière en inversant le rôle du personnage principal qui est d'habitude masculin », a expliqué Joël Eboueme, le metteur en scène camerounais. Le deuxième jour du festival, les spectateurs sont venus nombreux découvrir le talent de la troupe théâtrale de l'environnement dans *Cri de la forêt* dont la mise en scène est signée Ozee Colins Kouanie de la compagnie de la Pièce pa-

labre électorale au Kinango. « *Je voudrais remercier le ministre de la Culture de nous avoir accompagné dans cette aventure. Je remercie aussi les acteurs pour leur talent car une pièce qui est bien jouée met l'œuvre en valeur* », a déclaré Henri Djombo. « *Les deux compagnies théâtrales nous ont offert de beaux spectacles et les spectateurs ont été très actifs, encourageant et applaudissant les beaux moments. Le théâtre semble endormi dans notre pays, nous devons donc multiplier les occa-*

sions pour le propulser. Le théâtre peut être un loisir pour l'éducation de l'homme. Nous allons œuvrer pour que le théâtre se développe et merci pour ces trois jours intenses de spectacle », a-t-il poursuivi.

Le ministre Jean-Claude Gakosso a remercié le public qui est venu honorer les arts et rendre hommage aux artistes. Il a ensuite remis des diplômes de participation à tous les acteurs présents, et le collier d'honneur à l'auteur Henri Djombo.

Désirée Hermione Ngoma



TerraTech
Le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



1 AN
GARANTIE 1 AN

296.000 TTC

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz
Ecran HD-Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery




AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST, procède au recrutement de :

Titre du poste : Responsable du Suivi/Evaluation

Lieu d'affectation : Brazzaville (Direction Exécutive)

Durée du contrat à durée déterminée : 1 an renouvelable

1-Missions :

Sous la supervision du Directeur Exécutif, le Responsable du Suivi/Evaluation aura pour missions de :

- Coordonner la planification et le suivi des activités de l'Association;

- Coordination des Etudes et Recherches.

2-Qualification et expérience acquise :

- Avoir une licence en statistique et démographie ou en sociologie ou en santé publique;

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en planification, dans les ONG ou dans les programmes similaires ;

- Avoir coordonné des Etudes/Recherches sociologiques, comportementales et autres ;

- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint...),

- Avoir la maîtrise des logiciels (Access, Epi-Info, SPSS...).

Une expertise en marketing social serait un atout.

3-Conditions :

- Etre ressortissant d'un état membre de la CEMAC ;

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire ;

- Avoir une bonne connaissance des pays de

la CEMAC,

- Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement en général et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara en particulier ;

- Etre dynamique;

- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;

- Etre d'une bonne moralité ;

- Etre capable de travailler sous pression ;

- Etre capable d'effectuer des déplacements dans les départements;

- Etre libre de tout engagement contractuel.

4-Composition du dossier :

Le dossier sous pli fermé (portant la mention « Poste de Suivi/Evaluation ») doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) ;

- Un curriculum vitae ;

- Une lettre de motivation ;

- Un extrait d'acte de naissance ;

- Une copie du/des diplôme (s) ;

- Des certificats de travail attestant le nombre d'années d'expériences

5- Procédures de recrutement

- Présélection sur dossier;

- Test écrit ;

- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto quartier télévision Makélékélé- Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers :

Elle est fixée au plus tard le 15 juillet 2013 à 14h00.

Avis public d'appel d'offres APPEL D'OFFRES N° : AONFO01/MEFPPP/CGMP/2013

Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : acquisition du papier et consommables à l'imprimerie du ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration.

Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel, reparti en deux (2) lots :

-Lot n°1 : Acquisition papier d'imprimerie ;

-Lot n°2 : Acquisition consommables d'imprimerie.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Immeuble Ex-BCC, avenue Foch, 5e étage Porte N°506 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée, du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres la capacité financière et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le 26 juillet 2013 à 11 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée à 12 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant égal à un pourcent (1%) du montant global de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

**Pour le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie,
des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration
le directeur de Cabinet
Jean Raymond DIRAT**



AVIS DE RECRUTEMENT

APAVE CONGO recrute pour une importante société internationale du secteur Transport / Transit à Pointe Noire :

UN QHSE MANAGER H/F

Sous la responsabilité du Directeur Général, le QHSE Manager aura pour principales missions de :

- Conduire la mise en œuvre du système QHSE ;

- Gérer la documentation QHSE selon les standards de la société : suivi de la politique QHSE, procédures et instructions de travail ;

- Réaliser des audits selon les standards internationaux (ISO 9001 V2008, ISO 14001 V2004, OHSAS 18001 V2007) ;

- Assurer la veille sur les textes et exigences en vigueur au sein du pays ;

- Superviser les coordinateurs QHSE sur site, fixer les objectifs et mesurer les performances ;

- Organiser les réunions de Management QHSE ;

- Gérer le processus d'amélioration continu de votre périmètre ;

- Préparer les rapports mensuels d'activités QHSE ;

- Assurer le reporting des activités (performances et problèmes) QHSE au Siège.

Profil requis :

Bac+3 à Bac+5 en filière QHSE ;

Expérience de 3 à 5 ans sur un poste similaire en QHSE ;

Maîtrise des systèmes ISO 9001 V2008, ISO 14001 V2004, OHSAS 18001 V2007 ;

Connaissance du poste d'Auditeur Interne ;

Expérience dans un groupe international ;

Anglais courant.

Postulez en ligne CV + Lettre de motivation sur :

<http://www.apaveinternational-consulting.com>



LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS
Conseils, Ingénierie, Etudes, Formation et Services
B.P.: 13 393 Brazzaville, CONGO
Tél: 00 242 05 638 49 09 / 06 508 73 26
E-mail : lodecconsultants@yahoo.fr

PROGRAMME DE FORMATION AOÛT - DECEMBRE 2013

INTITULE DU MODULE	LIEU	DATES
Gestion du cycle de projet : approche, démarche de planification participative et du cadre logique	Brazzaville	05-09/08/13
Conception, pilotage, suivi-évaluation des politiques et stratégies sectorielles	Brazzaville	12-16/8/2013
Diversification économique : approche filières et activités génératrices de revenus.	Brazzaville Pointe noire	20-24/8/2013 27-31/8/2013
La gestion axée sur les résultats et évaluation des performances	Brazzaville	09-13/9/2013
Conception, pilotage d'un système de suivi - évaluation	Brazzaville	16-20/9/2013
Approches, méthodes et outils de diagnostic participatif	Brazzaville	23-27/9/2013
Evaluation environnementale stratégique et étude d'impact environnemental et social	Brazzaville Pointe noire	04-08/10/2013 21-25/10/2013
Montage de projets, négociation, recherche de financement	Brazzaville	04-08/11/2013
Leadership et management du changement	Brazzaville	02-06/12/2013

FÊTE DE LA MUSIQUE 2013

La Librairie-Galerie Congo au rendez-vous

Vendredi soir, la Librairie-Galerie Congo de Paris, a vibré sous la thématique « Soki olingui ambiance ». Invités à participer à une scène ouverte, plusieurs groupes des deux Congo ont régalié l'assistance. Artistes confirmés, comme Simbou Vili, Corps Fara Fara Unité ou Jean-Paul Wabotai, ou valeurs montantes de la scène congolaise, Cassi Kalala, Grâce Gospel ou l'Association Jeunesse au grand cœur,

tous ont rendu cette soirée agréable. Mieux que Star Academy ou que Danse avec les stars, la Fête de la musique organisée par l'équipe parisienne de la Librairie-Galerie Congo et des Dépêches de Brazzaville, a fait la part belle à la nouvelle génération de la scène musicale congolaise. Ndongbolo, gospel, hip-hop, danse et chants religieux étaient programmés pour célébrer cette 32e édition de la Fête de la musique. Dans une ambiance de commu-

nion inter-générationnelle et multiculturelle, la soirée a été couronnée d'un franc succès.

Simbou Vili ouvre le bal et rend hommage à la jeunesse qui monte

Le « la » a été donné par Simbou Vili et sa musique traditionnelle. Accompagnée par DJ NN, qui assurait l'instrumental Simbou Vili a chanté, dansé et est entrée en transe, lançant dignement la soirée. Avant de rejoindre un autre concert, où elle était également programmée, Simbou Vili a évoqué le talent de la nouvelle génération : « C'est ça l'esprit de la fête de la musique. Et vraiment, c'est encourageant de voir à quelle point notre culture est riche et que la relève est assurée avec tous ces jeunes de grand talent »

Ndongbolo, coupé-décalé et danseuses font monter l'ambiance

Entouré de leurs belles danseuses, les Kinois Pitchou Malandila Aesy et Oxygène ont fait monter l'ambiance d'un cran : leur ndombolo endiablé a chauffé la salle et la température de la Librairie-Galerie Congo. Dans la foulée, les jeunes de l'Association Jeunesse au grand cœur ont pris le relais. Venus d'Évry, les filles du groupe Kalash 9.1 ont livré une chorégraphie de hip-hop afro, avant que leurs homologues masculins de Kounda Clan's n'enchaînent, dans un même élan, sur un pas de danse rythmé coupé décalé-Ndongbolo. Ce fut ensuite au



Avec le Ndongbolo de Pitchou et Oxygène, l'ambiance est montée d'un cran

tour de Systa Lavie de s'emparer du « mike » pour embrayer sur un rap percutant, avant que le slameur Jean-Yves Bertogal, de passage dans la rue Vaneau, n'improvise un texte déclamé avec la fougue qu'on lui connaît.

Les jeunes divas du gospel prennent le relais et charment le public

Éclectique, la soirée a ensuite fait la part belle aux chants religieux avec la prestation de la belle Cassi Kalala. Fille de pasteur, elle a présenté quelques morceaux de son récital, dont elle auteur, compose et interprète. Des morceaux teintés de gospel, soul et RnB que les spectateurs (et les absents) pourront bientôt retrouver sur un premier album, à paraître prochainement. Avec sa voix forte et prenante, Grâce Gospel a touché en plein cœur le public : voix suave, textes spirituels et un sourire radieux, la Congolaise native de Paris a déjà tout d'une grande diva du gospel. Vint ensuite Eryle Ernest, au parcours déjà accompli (son troisième album sortira courant 2013) et son très pieux registre gospel.

Un final en communion signé Jean-Paul Wabotai

Accompagné des cinq chanteuses « moundélé » et de la brillante Céline Cheynut, Jean-Paul Wabotai clôt la soirée en beauté : l'artiste aux multiples facettes (musicien, chanteur, peintre, écrivain) a fait voyager l'assistance dans les méandres sonores de la musique noire et gospel. Appelé à prendre part au spectacle (photo 3), le public a dansé et chanté au son des percussions. L'auteur-compositeur kinois a connu un succès certain auprès des jeunes de l'Association Jeunesse au grand cœur. Auteur d'une danse et acclamé par le public, le jeune Fadel confiait ainsi, avant de rentrer à Evry : « Franchement, je ne savais pas qu'il y avait un lieu comme ça et qu'il y avait autant de livres écrits par des Congolais. Je trouve ça super et ça rend fier d'être Congolais. Après, les morceaux que Jean-Paul (Wabotai) a joués, je ne les connaissais pas tous, mais sur les percussions, la danse est venue naturellement. Tranquillement »...

Camille Delourme

L'immobilier autrement www.imonet-congo.com

Imo-Gestion
L'offre 5 en 1 conçue pour maximiser votre investissement immobilier tout en maintenant son bon état

Imo-Courtage
La simplicité et le plaisir de trouver une maison en toute assurance

Imo-hôtellerie
La solution d'un séjour commode réussi à des prix compétitifs

Les solutions immobilières simples, professionnelles et rassurantes conçues pour vous!

Pour plus d'infos contactez nous au :
+242 06 620 74 50 / 01 42 52 505
info@imonet-congo.com
www.facebook.com/congoimonet

imonet vous offre gratuitement le mini guide du locataire intelligent **Le Locataire 2.0** en cliquant tout simplement sur j'aime de notre page facebook

CARAVANE DE PARTENARIAT EN AFRIQUE
28 juin 2013 à Pointe Noire
« POUR UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT »

La Caravane Marocaine de Partenariat offre de nombreuses opportunités d'affaires pour les entrepreneurs africains. À travers des rendez-vous d'affaires ciblés, son objectif est de développer le commerce et la coopération en Afrique.

La Caravane Marocaine de Partenariat a fait escale dans 16 pays ces 4 dernières années, et sera présente à Pointe Noire, le 28 juin 2013, à partir de 8h00, à l'hôtel Elais.

Plus de 100 entrepreneurs marocains seront présents pour partager leurs expériences et initier ou développer des relations commerciales avec vous. Les secteurs représentés seront : agro industrie et produits de la pêche, BTP, conseil et TIC, électricité et électronique, finance et services, industrie métallique et métallurgique, parachimie et plasturgie, pharmacie et textile.

Participez à ces rencontres et ouvrez de nouveaux horizons avec le Maroc !
Visitez notre site web www.meetafrica2013.com et planifiez en ligne vos rendez-vous d'affaires.

RÉPUBLIQUE DU CONGO | 28 JUIN
POINTE NOIRE | HÔTEL ELAIS

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Sofia BENBELAID: +242 05 65 936 78 - benbelaid@marocexport.ma

www.meetafrica2013.com

Maroc Export
Votre Partenaire d'International

ENJEUX POLITIQUES

Le débat sur la révision constitutionnelle relancé

Présenté récemment au public, le dernier ouvrage du Pr Évariste Boshab vient jeter le pavé dans la marre en suscitant une vive controverse autour de l'opportunité ou non de réviser certaines dispositions de la Constitution du 18 février 2006.

Lorsqu'il lança officiellement son ouvrage intitulé « Entre la révision constitutionnelle et l'inanition de la nation » en le soumettant à la critique collective, Évariste Boshab savait pertinemment bien qu'il venait là de susciter un débat dans l'opinion autour d'un sujet qui fâche. Porté sur les fonds baptismaux dans un contexte marqué par des appréhensions autour d'une modification éventuelle des prescrits de la Constitution, le livre du secrétaire général du parti présidentiel est sujet à controverse. Les acteurs politiques de l'opposition et de la majorité sont divisés

de plus bel quant à leur perception sur ce livre à controverse. Dans la famille politique proche du chef de l'État, on soutient l'initiative de l'Élu de Mueka qui vient de mettre sa tête à couper en engageant le débat tout en saluant son courage. Les politiciens de son obédience pensent qu'il est là dans son rôle de scientifique appelé à réfléchir sur des questions d'intérêt national en scrutant des pistes de solution. Dans le cas d'espèce, Évariste Boshab n'a fait que livrer à la communauté nationale un cocktail d'idées en rapport avec cette problématique d'ordre constitutionnel, quitte à elle de se forger une conviction sur base des données à sa disposition. Ce livre montre les effets pervers d'une démocratie sur injonction et les difficultés d'enracinement du



Évariste Boshab

constitutionnalisme africain, tant que le juge de la Constitution ne s'émancipe pas de la tutelle gouvernementale. Les constitutions africaines, pense-t-il, sont sou-

mises à une sorte de fétichisme qui en font des citadelles imprenables avec, à la clé, des clauses intangibles, et partant, verrouillées. « Peut-on poser un verrou sans la possibilité de le déverrouiller ? », s'est interrogé l'auteur tout en faisant remarquer que la révision constitutionnelle passe pour un tabou inviolable, surtout en Afrique subsaharienne où sa simple évocation soulève des passions et suscite des réactions inexplicables.

Tous ces arguments tendant à défendre l'auteur sont balayés d'un revers de la main par les opposants qui y voient une manœuvre dilatoire visant à déblayer le terrain en prévision d'une modification éventuelle de la Constitution du 18 février 2006. Émery Okundji qui passe pour le porte-étendard de la contestation estime que c'est à dessein que cet ouvrage est publié en vue de préparer l'opinion en lui faisant gober cette réalité.

Pour l'opposition, la révision

constitutionnelle que prône l'ouvrage dans le cas de la RDC ne passera pas pour autant qu'il s'agit de déverrouiller l'article 220 qui traite de la forme de l'État et du mode de scrutin applicable au président de la République. Déjà flouée en novembre 2011 par la majorité qui a fini par retoucher la constitution en instaurant le scrutin présidentiel à un tour à l'élection présidentielle, l'opposition se met donc sur ses gardes et refuse de subir une nouvelle fois le diktat du PPRD et de ses alliés. Qu'à cela ne tienne. Le débat s'amplifie dans les cercles politiques. L'Église catholique, qui avait déjà posé son veto à cette démarche susceptible de permettre au président Joseph Kabila de rempiler pour un troisième mandat, veille au grain. Au gouvernement, Lambert Mende a laissé entendre que le débat n'est pas à l'ordre du jour et qu'aucune option n'a été levée dans ce sens. Il s'agit, a-t-il dit, d'un débat rampant entre scientifiques qui ont la latitude de se poser des questions sur la marche de la société.

Alain Diasso

ENRÔLEMENT DANS LE M23

Des recruteurs prennent pour cibles les jeunes congolais

La société civile du Nord-Kivu attire l'attention du gouvernement, de la Brigade spéciale d'intervention et de la Monusco sur des actes dont sont responsables des soldats rwandais venus en renfort au mouvement rebelle.

La coordination provinciale de la société civile du Nord-Kivu est montée au créneau, le 23 juin, pour dénoncer l'enrôlement forcé des jeunes congolais par l'armée rwandaise au profit du M23. Les localités ciblées par les recruteurs venus de l'autre côté de la frontière congolaise sont Kitotoma et Ngomera situées en groupement de Buhumba (territoire de Rutsuru) et à Bulambo et Kibiriga, en groupement de Kibumba (terri-

toire de Nyiragongo).

Les sources locales de la société civile ont donné confirmation de la traversée d'environ trois cents militaires RDF (Rwandan Defense Force) dans la nuit du 22 au 23 juin, en provenance de Kasasa et Mbunzambahanga en territoire rwandais. Ils ont franchi la frontière pour rejoindre les positions du M23 à Kibati et Rugari. « Dans leur tentative, les militaires rwandais et leurs alliés du M23 ont vainement essayé de prendre de force des jeunes rencontrés sur leur passage la nuit de samedi dernier, mais sans succès », a indiqué le communiqué de la société civile. Cette incursion rwandaise aurait poussé les jeunes gens des localités

concernées à trouver refuges dans la brousse ou à se rendre notamment à Goma pour échapper aux recruteurs. Elle aurait même perturbé les préparatifs de l'examen pour les élèves finalistes des écoles en zone sous contrôle du M23, notamment ceux des instituts Kibwe, Nuru, Kibumba et Kalangala. « Cette dernière incursion rwandaise intervient après que le M23 a exigé à chaque chef de dix maisons, trois à cinq jeunes recrues dans le but de renforcer leurs effectifs qui diminuent sensiblement suite aux nombreuses défections enregistrées ces derniers mois », précise le communiqué de la société civile.

Jeannot Kayuba

KATANGA

Nouvelle attaque des combattants Mai-Mai à la prison de Kasapa

Le bilan des affrontements avec la garde pénitentiaire fait état d'une victime dans les rangs des assaillants, d'un blessé grave et d'un capturé.

Les miliciens « Bakata Katanga » se sont encore fait parler d'eux à travers une attaque perpétrée dans la nuit du 22 au 23 juin contre la prison de Kasapa à Lubumbashi. Les assaillants, qui tenaient à libérer un officier des Fardc (sans doute proche d'eux) condamné le mois dernier pour détournement de munitions et armes de guerre et violation de consignes, ont fait irruption sur le site pénitentiaire en surprenant le personnel commis à la garde. Ces derniers qui veillaient au grain ont dû leur empêcher l'accès. Ce qui a entraîné une vive tension dans les deux camps jusqu'à ce que

s'ensuive un échange des tirs nourris. Les gardiens de la prison ont résisté vivement aux assaillants. Au terme de vingt minutes d'affrontements, ces derniers finiront par prendre la poudre d'escampette. Un d'entre eux sera tué sur le coup pendant qu'un autre sera grièvement blessé. La garde pénitentiaire mettra la main sur un des assaillants qui aussitôt sera mis sous les verrous. On signale qu'aucune évasion parmi les prisonniers ne s'est produite lors de ces incidents. Ceux qui se sont rendus à la prison de Kasapa, le dimanche matin, ont sans doute pu apercevoir des douilles jonchant l'environnement immédiat de Kasapa, mais aussi les impacts de balles bien visibles sur la grande porte de la prison et sur le

mur d'un poste de contrôle. Ce qui confirme l'intensité des affrontements entre la garde pénitentiaire et la horde des assaillants. Une situation qui ne fait qu'exacerber l'insécurité dans la province cuprifère prise en tenaille par les miliciens de « Bakata Katanga ». Cette attaque contre la prison de la Kasapa constitue la deuxième du genre perpétrée par la même bande armée après celle de septembre 2011 qui a permis l'évasion de Kyungu Mutanga Gédéon. En proie à l'activisme des miliciens Bakata Katanga, la population de Lubumbahi exige plus d'implication de la part des autorités tant provinciales que nationales pour que cesse le banditisme urbain dans leur ville.

A.D.

ÉLECTIONS SYNDICALES

ÉCO dénonce un coup de force

Le syndicat Éveil de la conscience ouvrière (ÉCO), lancé officiellement le week-end par son président, Lambert Osango, s'est insurgé contre une tentative de prolonger illégalement le mandat en cours et de se soustraire à l'obligation de rendre compte aux travailleurs afin de leur solliciter à nouveau leurs suffrages.

« L'on a évoqué des motifs injustifiés de condition d'impréparation des élections simplement par la peur de se représenter devant les électeurs », s'est indigné le président de l'ÉCO. Il a lancé un appel aux organisations professionnelles de privilégier la cohésion syndicale en RDC et l'intérêt des droits des travailleurs en convoquant les états généraux des syndicats. « Cela permettra de définir les priorités et renforcer la cohésion syndicale. Un gouvernement qui se veut sérieux doit aussi compter sur des partenaires aussi sérieux ».

Lambert Osango, figure emblématique bien connue du monde syndical au sein de la Société congolaise des transports et ports (SCTP, ex-Onatra), a pris les commandes du nouveau syndicat pour insuffler un nouveau souffle dans la lutte pour la défense des intérêts des travailleurs. Et il y a urgence. « Au cas contraire, nous risquons tous d'être accusés d'avoir trahi nos engagements tels qu'ils sont présentés dans l'hymne national ». Aussi la convocation des états généraux des syndicats et des élections syndicales s'impose-t-elle parmi les priorités dans le cadre des actions d'ÉCO. Le nouveau syndicat se préoccupe aussi d'autres enjeux majeurs. Il a réaffirmé, par exemple, sa détermination à assurer une meilleure participation des forces sociales à la réforme des entreprises du portefeuille de l'État. Lambert Osango a jugé « injustifié » la mise à l'écart des travailleurs dans un processus qui a des effets directs considérables sur eux.

Au-delà, il a eu un mot pour la célébration des fêtes d'indépendance. C'est une date mémorable où le Congolais doit se remettre en question, a-t-il renchéri. La centrale syndicale, relayant les attentes de tous les travailleurs congolais, a demandé aux gouvernants et aux chefs d'entreprises privées et publiques de payer les salaires à temps pour permettre aux travailleurs de fêter avec leurs familles. Pour rappel, ÉCO, syndicat ayant pour devise : conscience, travail et justice, a un rayon d'action qui couvre l'étendue du territoire de la RDC.

Laurent Essolomwa

LUBUMBASHI

Ouverture de la deuxième conférence sur le sida et les infections sexuellement transmissibles

La rencontre qui se tient du 24 au 26 juin réunit plus de deux cents participants dont des acteurs de lutte contre le sida venant de différents secteurs des institutions publiques, de la société civile, des confessions religieuses, des entreprises publiques et privées, des organisations internationales

Placée sur le thème « Ensemble pour une génération sans sida », la deuxième conférence nationale sur le sida et les infections sexuellement transmissibles (IST), organisée par le Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNMLS), a été ouverte le 24 juin au Grand Karavia Hôtel à Lubumbashi par le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi.

Cette réflexion, qui se veut non seulement un cadre d'échange et de concertation mais aussi un cadre d'évaluation de la première conférence nationale sur le sida et les IST tenue à Kinshasa il y a huit ans, a pour objectifs, indique le coordonateur du PNMLS, Pr

Liévin Kapend, d'identifier des stratégies novatrices susceptibles d'influencer positivement la riposte en matière de lutte contre le VIH et le sida ainsi que la marche vers l'initiative « génération sans sida » en RDC; de capitaliser les meilleures pratiques dans le pays ou d'ailleurs comme facteurs de contribution au passage à l'échelle de l'accès universel à la prévention, aux soins, traitement et soutien en matière de lutte contre le VIH et le sida en RDC. En outre les participants vont évaluer les capacités de contribution aux efforts du niveau global sur la dynamique de l'élimination de la transmission mère-enfant d'ici 2017 et prendre de résolutions pertinentes en faveur d'un financement durable de la lutte fondé sur la participation interne ainsi que du passage à l'échelle de l'accès universel.

Vers de nouvelles stratégies innovatrices

Le ministre de la Santé publique,

Dr Félix Kabange Numbi, appelle les participants à évaluer l'état de la lutte contre le sida et élaborer des stratégies nouvelles et novatrices qui garantiront le succès de la lutte. Pour ce faire, il pense que cette grande rencontre devra donc servir de passerelle pour l'élaboration d'une nouvelle politique nationale sur le sida qui tiendra compte des problèmes techniques et des défis d'adaptation capables de répondre à l'engagement du président de la République qui prône une génération sans sida. Cette conférence est donc « une occasion qui nous est offerte pour rectifier les tirs et revenir sur la bonne voie où nous étions jadis en matière de lutte contre le sida », déclare Dr Félix Kabange Numbi.

Dans la lutte contre le sida, Dr Félix Kabange Numbi pense que le public doit être pris en compte. Pour ce faire, il demande aux participants de s'appesantir sur le public, car l'atteinte de l'ob-



Le ministre de la Santé, Dr Félix Kabange Numbi, (au milieu) lors de l'ouverture de la conférence nationale sur le sida et les IST

jectif génération sans sida dépend largement du comportement de ce dernier.

Le représentant de l'Onusida en Afrique qui a salué la tenue de cette conférence qui, selon lui, manifeste la volonté de la RDC d'avoir une génération sans sida pense que pour relever ce défi il faut réunir quatre conditions, à savoir bâtir sur la science, traduire la science en matière, mobiliser les ressources financières et

humaines et manifester la volonté et l'engagement politique.

Il n'a pas manqué, par ailleurs, de citer quelques obstacles à la lutte contre le sida en RDC dont l'accès est limité aux services de santé ; la faible connaissance sur la maladie, le mutli partenariat sexuel. À cela s'ajoute les barrières socio-culturelles, la pauvreté et la guerre que connaît le pays depuis plusieurs années.

Aline Nzuzi

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Des jeunes congolais au sommet mondial à Istanbul

La délégation de la RDC est constituée des activistes issus de différentes organisations œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique.

Six jeunes activistes congolais ont été sélectionnés pour participer, du 24 au 30 juin à Istanbul, en Turquie, au sommet mondial 350. Org dénommé « Global Power Shift » (GPS). Cette rencontre en cours consacrée à la construction d'un mouvement mondial de la jeunesse pour résoudre la crise climatique réunit près de cinq cents jeunes leaders venus de plus de cent pays.

Ce sommet permet aux jeunes militants de se partager des stratégies d'organisation, en apprendre davantage sur les outils en ligne innovants, pour planifier de nouvelles campagnes sur le climat, et pour entendre les dirigeants et militants écologistes du monde entier.

Selon un membre de l'équipe congolaise cité dans un communiqué annonçant cet événement, Nancy Shabani, après le sommet d'Istanbul, les participants retourneront dans leur pays d'origine pour aider à organiser des sommets nationaux Power Shift, des mobilisations et d'autres campagnes climatiques. Il est concrètement attendu de cette équipe congolaise de former et de renforcer les capacités des leaders provinciaux sur la manière de construire une campagne climatique efficace et permanente et de mener des actions directes par une mobilisation citoyenne. Ce qui permettra d'enga-

ger des discussions directes avec les autorités sur la question de la lutte contre le réchauffement climatique en les poussant à prendre des mesures raisonnables.

Ces jeunes doivent également sensibiliser la masse sur les impacts potentiels liés au changement climatique (les causes de la crise énergétique pour encourager l'usage des énergies renouvelables, la déforestation qu'il faudra combattre, en encourageant toutes les initiatives Redd+, combustibles fossiles : lutter contre les industries de fabrication de charbon de bois et des mines l'agriculture itinérante sur brûlis...). Ils devront aussi organiser des campagnes d'information et de sensibilisation en vue d'obtenir un changement des comportements et appuyer le gouvernement dans la finalisation et la mise en œuvre de ses stratégies touchant au climat (stratégie Redd+, stratégie du développement durable, stratégie sur le MDP, Nama, etc.).

On attend également des participants, l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation visant le changement des comportements sur des thématiques diverses dont sur les impacts des changements climatiques, les causes de la crise énergétique ainsi que l'organisation des manifestations à caractère culturel et sportif pour faire passer le message.

Une sélection à l'échelle internationale

Un communiqué a indiqué que le

GPS/DRC est le fruit d'une sélection minutieuse faite à l'échelle internationale pour la mise en place d'une équipe nationale engagée dans la lutte contre le changement climatique. Cette équipe composée de six activistes issue de différentes organisations œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement et de la lutte contre réchauffement climatique. Il s'agit de M^e Erick Kassongo, chargé de la campagne numérique au Centre congolais pour le développement durable (Coded), Nancy Shabani, chargée du plaidoyer à Juristrale, Victorine N'simba Kilembe, en charge de l'Art et activisme créatif au Coded, Danny Mbuyi Lukusa, chargé du plaidoyer à l'AVD/Goma, Gaby Kabua chargé des actions directes non violentes à Avocats Verts, et André Moliro, en charge de la communication et média auprès de la Carac.

Alors que le Sommet mondial Power Shift est organisé par le mouvement 350.org international spécialisée dans la campagne sur le climat, avec le soutien des organisations partenaires telles qu'Avaaz, Greenpeace, Amis de la terre, la Campagne mondiale pour exiger la justice climatique, etc. 350.org est ainsi nommée en référence à trois cent cinquante parties par million, chiffre que de nombreux scientifiques considèrent comme la limite supérieure sûre de concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Lucien Dianzenza

BANQUE MONDIALE-RDC

Disparition prochaine des agences d'exécution des projets

Les structures de l'État tant au niveau national que provincial réaliseront directement certaines opérations sur les quatre validées depuis mai dernier pour une enveloppe de 475 millions de dollars américains, approuvée du reste par le conseil d'administration de l'institution financière internationale à Washington.

À en croire le directeur des opérations de la Banque mondiale (BM) pour les deux Congo, il y a des projets financés à hauteur d'une centaine de millions de dollars américains qui seront directement réalisés par les ministères et non les agences d'exécution des projets. Si le secteur privé crée la richesse nationale, il revient à l'administration publique de créer un environnement propice au développement des affaires. Cela implique une prise de conscience générale. « Au niveau de la BM, nous sommes conséquent avec nous-mêmes. Il faut aller maintenant avec les structures de passation de marché. Cette réforme soutenue par la BM est entrée en vigueur depuis le 27 avril 2010 ». Entre-temps, les décaissements de la BM sont en train de s'accroître progressivement. L'on pourrait passer l'année prochaine de 25 à 30%, a projeté Eustache Ouayoro. « Nous faisons des progrès, il ne faudrait pas que le fait de passer par des structures nationales contribuent à freiner l'élan », a-t-il dit. Mais il y a encore des choses à corriger, notamment l'existence d'une multitude de structures qui s'occupent de la passation de marché sans une structure de passation de marché.

Du côté du gouvernement, l'on a vite cherché à recadrer les choses à l'occasion de cet atelier de formation sur le thème « Le contrôle à priori par la Direction générale de contrôle des marchés publics ». En effet, il est désormais composé avec le nouveau seuil pour la passation des marchés et la revue à priori arrêtée par la BM. Ces efforts entrent dans le cadre d'une meilleure gestion des ressources internes et externes. L'administration doit redevenir ce fer de lance dans la réalisation des projets financés par les ressources extérieures, a expliqué le vice-ministre des Finances, Roger Shulungu. Cet atelier est la concrétisation d'une recommandation arrêtée lors de la revue conjointe du portefeuille de la BM et de la Banque africaine de développement. Au cours des réunions antérieures, il s'est dégagé la nécessité de raccourcir les délais de passation, des signatures et de mise en exécution des marchés. En accord avec la BM, il a été décidé d'accélérer l'attribution et la mise en œuvre des marchés.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1

Échauffourées lors du derby V.Club-DCMP à Kinshasa

La violence se plaît dans les stades de la RDC. Le derby de Kinshasa entre l'AS V.Club et le Daring club Motema Pembe (DCMP) du 23 juin au stade des Martyrs de Kinshasa en a été une énième illustration.

La rencontre remise de la troisième journée a été arbitrée par un Congolais de Brazzaville à qui la Ligue nationale de football (Linafoot) a recouru. Mais hélas, Serge Tsoumou, c'est de lui qu'il s'agit, a pris une décision qui a été à la base des échauffourées entre les supporters et les policiers. L'on parle même du décès d'un policier qui aurait succombé de suite des blessures alors qu'on l'acheminait à l'hôpital.

Une forte tension couvait déjà quelques heures avant le coup d'envoi du match. D'un côté comme de l'autre, les deux clubs ont minutieusement préparé le derby. Le coach Florent Ibenge a compté sur le gardien de but Lomboto, avec en défense centrale, les latéraux Issama Mpeko à droite et Ebunga Simbi dit Saoulé à gauche avec le brassard de capitaine du jour. Patrick Mampuya et Thierry



Vue du match V.Club-DCMP du 23 juin

Kasereka ont constitué l'axe central de la défense. Jeremy Basilua, Luvumbu Nzinga -comme meneur de jeu des Dauphins noirs-, ont été au milieu de terrain, alors que Mubele et Taddy Etekiana ont été les fers de lance de V.Club en attaque. Du côté du DCMP, le nouveau coach Médard Lusadis a reposé son jeu sur l'actuel l'homme en forme des Immaculés, Mbidi, comme

meneur de jeu. Autour de lui, il y avait Mukoko Mayayi, luyindama Nekadio, Bangala Litomba, Manitou, alias Zododo, Mukenga, le capitaine Bobo Ungenda et Yannick Bissio, alias Papaye-na-sachet. Moussa Sylva avait gardé les perches du DCMP.

La première période a été à l'avantage des joueurs de Médard Lusadis au niveau de jeu. Les premières minutes de la seconde période ont, par contre, été plus abordables aux Dauphins noirs coachés par Florent Ibenge Ikwange. Avant l'heure de jeu, Issama et Mukoko ont été expulsés par l'arbitre Serge Tsoumou pour s'être un peu bagarrés sur l'aire de jeu après une faute de Mukoko sur Issama qui a voulu se faire justice lui-même.

Et à la 63e minute, l'arbitre Tsoumou a accordé un penalty à V.Club après une faute sur Ebunga Simbi dans la surface de réparation du DCMP. Les supporters vert et blanc ont commencé à balancer des projectiles, soutenant la forte pression des joueurs du DCMP protestant le penalty. Pressé, Tsoumou est revenu sur sa décision après avoir consulté le juge de touche, indiquant la sortie de but. C'est alors que les supporters de V.Club, courroucés à leur tour, ont commencé à casser des sièges pour les balancés sur la zone neutre et l'aire de jeu. Tous les panneaux de pub de Vodacom (société de téléphonie cellulaire sponsor de la Division 1) qui entourent l'aire de jeu ont été plaqués par terre par les supporters en furie. Et des échauffourées entre ces supporters et les policiers ont causé plusieurs blessés. La partie a été arrêtée pendant plus de vingt minutes. Et sur les quatorze minutes de temps additionnel de la partie après que les vingt-deux acteurs sont revenus sur la pelouse synthétique du stade des Martyrs, l'arbitre Serge Tsoumou n'en a récupéré que huit.

Au finish, les deux équipes se sont quittées par zéro but partout, au terme d'une rencontre qui repose insidieusement la question de la sécurité dans les installations sportives en RDC. L'organisateur du championnat national de football n'arrive

toujours pas à garantir la sécurité en cas de débordement.

Mazembe bat Lupopo

Alors que V.Club et DCMP se neutralisaient à Kinshasa, Mazembe pour sa part disposait du FC Saint-Éloi Lupopo au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, par un but à zéro. Le Zambien Nathan Sinkala a inscrit, à la 47e minute, l'unique but de la partie. Il a pris le gardien de but Joseph Bulayima de Lupopo (bien qu'impérial tout au long de la partie) à contre-pied. Pour ce match remis de la troisième journée, la Linafoot a également recouru à des arbitres étrangers comme pour la confrontation V.Club-DCMP. Il s'agissait du Tanzanien Charles Mbaga Oden (assisté de Ramadhani Hamisi Chang Walu et de Klemence Erasmo Jesse). Notons que le joueur Mbaka Kipoyi de Lupopo a écopé d'un carton rouge. En dépit d'un match moyen de Mazembe dominé dans le jeu par Lupopo en manque d'efficace devant les buts. Le nouvel entraîneur des Corbeaux Patrice Carteron a donc du pain sur la planche pour imprimer sa philosophie de jeu. Au classement, Mazembe et V.Club comptent trente-deux points, mais les Corbeaux du Katanga ont un match en moins et bénéficient d'un meilleur goal average, suivi de Don Bosco, de Sanga Balende et du DCMP.

Martin Enyimo

RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

100 millions de dollars affectés au secteur de l'éducation

Le pactole sera orienté vers la réhabilitation rapide des quelques infrastructures scolaires tant à Kinshasa que dans l'arrière-pays.

C'est ce qu'a annoncé le 24 juin le Premier ministre Augustin Matata Ponyo dans la foulée de la tournée d'inspection qu'il a effectuée dans quelques centres de passage des examens d'État. Le chef du gouvernement a transmis aux différentes autorités en charge du secteur de l'éducation le message d'encouragement du chef de l'État qui se félicite du déroulement des épreuves des examens d'État sur toute l'étendue du pays. Matata Ponyo a tenu à rappeler à ses interlocuteurs qu'étaient les chefs des centres, les formateurs et autres membres du corps enseignants rencontrés que Joseph Kabila fait de l'éducation une de ses priorités de son action. C'est dans ce sens que le gouvernement vient, sur son instruction, de débloquer 100 millions de dollars lesquelles seront affectés à la réhabilitation rapide des quelques infrastructures scolaires tant à Kinshasa que dans l'arrière-pays. Aussi des infrastructures vieilles établies depuis les années 1960 bénéficieront-elles d'une nouvelle couche de peinture avec tout ce qui va avec, de sorte à redevenir conformes aux normes. Pour Matata Ponyo, le geste du chef de l'État peut être perçu comme une contribution à l'émergence d'un enseignement de qualité et compétitif.

Pour la première journée de démarrage des épreuves, aucun incident majeur n'a été signalé. Au nord et sud Kivu, les sources locales laissent entendre que des examens ont été organisés jusque dans les zones occupées par les rebelles et cela, grâce à l'implication de tous les partenaires dont la Monusco. Toutefois, selon les autorités scolaires, le Nord-Kivu a enregistré un peu plus de trois cents candidats en moins pour ces épreuves en 2013 que l'année précédente, suite à la dégradation de la situation sécuritaire dans les territoires de Rutshuru et Masisi. C'est en province orientale que les choses se sont compliquées, renseignent des sources scolaires avec les cas de vol enregistrés à l'inspection provinciale de l'EPSP. À cela s'ajoute le nombre réduit des participants aux épreuves notamment en Ituri et dans le haut Uélé et le bas Uélé.

Toujours dans cette province, il a été constaté que les filles ne sont pas présentes dans les salles d'examen contrairement aux garçons qui sont en grand nombre. Une situation due, selon certains, aux clichés peu flatteurs dont sont souvent victimes les filles dans cette contrée où l'on considère la scolarité comme une affaire des seuls garçons.

Alain Diasso

MUSIQUE

Baloji et Gasandji à l'honneur au festival Nuit africaine

La 20e édition de l'évènement se déroulera le 28 juin à Ottignies en Belgique.

En dehors des deux artistes originaires de la RDC, de nombreux groupes de musique africaine vont également se produire au cours de cet évènement. Il s'agit notamment d'Anwar, un jeune auteur-compositeur et interprète belgomarocain qui pratique un style musical d'inspiration soul, reggae, funk. Par ailleurs, indiquent les organisateurs, la Nuit africaine est aussi un village où les djembés donneront le rythme, où une foule d'animations pour petits et grands



seront proposées, comme des jeux afri-



Gasandji

cains. L'artisanat africain sera également présent dans le village et la littérature africaine sera aussi mise en avant. Baloji et Gasandji sont deux artistes qui pratiquent ce que l'on qualifie de « musique du monde ».

Assumant son multiculturalisme, Baloji aime les mélanges et puise son inspiration tant dans la culture congolaise et africaine que dans la black music occidentale, auquel il insuffle des textes personnels, poétiques et parfois engagés, indiquent les organisateurs. L'artiste se fait accompagner sur scène par son « Orchestre de la Katuba » avec le célèbre Dizzy Mandjeku à la guitare. Baloji, poursuivent les organisateurs, s'attache à démontrer que l'Afrique musicale a évolué avec le reste du monde en se réappropriant les codes

de la soul, du funk ou encore du reggae.

Pour sa part, Gasandji est la nouvelle figure de la world music made in RDC. Gasandji dont le nom signifie « Celle qui éveille les consciences », soulignent les organisateurs, insuffle comme un mystère la dimension sacrée de sa musique

et de son chant. « Inspirée des traditions, puisée à la source de mère Afrique, façonnée par un parcours initiatique fait d'histoires, de rencontres et de valeurs, métissée d'influences jazz, soul et reggae traversant les styles et les époques, porteuse de toutes ces énergies, sa démarche artistique est avant tout humaine et universelle. » L'artiste a notamment réalisé les premières parties des spectacles de Lokua Kanza pendant un certain temps. Elle a sorti son premier album « Éponyme » au mois d'avril dernier. Gasandji a reçu le 9 mai dernier le prix « Coup de Cœur » de l'Académie Charles Cros dans la catégorie « Afrique Francophone » au festival « Alors... Chante » de Montauban en France.

Patrick Kianimi



Annonce pour Comptable « Achat fournisseurs » basé à Brazzaville
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville, son
« Comptable Achats fournisseurs »

Sous la responsabilité du Chef comptable, au sein de la Direction Administrative et Financière, vous assurez la comptabilisation des factures d'achats de biens et de services ainsi que celle des immobilisations, dans le respect des règles des plans comptables de comptabilité générale, analytique et budgétaire. Vous prenez aussi en charge la préparation des règlements de factures fournisseurs correspondants.

Vous devrez donc :

- Assurer l'exhaustivité de la comptabilisation des achats
- Veiller au respect de la législation en matière de récupération de la TVA

Vos missions se déclineraient comme suit :

- Enregistrer les factures des fournisseurs ;
- Vérifier l'exhaustivité du respect de la procédure des différentes pièces justificatives obligatoires devant accompagner les factures ;
- Préparer les dossiers de paiement des fournisseurs ;
- Enregistrer les règlements des factures des fournisseurs ;
- Lettre les comptes fournisseurs ;
- Assurer le classement des pièces comptables.

Congolais(e), diplômé(e) de l'enseignement supérieur avec une spécialisation en Comptabilité/Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet,...). Après une expérience significative dans un poste équivalent, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts pourront être valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux(se), doté(e) d'une grande probité morale, curieux(se) et intéressé(e) par le domaine aéronautique.

Attaché(e) au respect des procédures et des objectifs, soucieux(se) de la confidentialité, capable d'analyse et de synthèse : vous êtes celui ou celle que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/CACF/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Annonce pour Comptable « Ventes- Clients » basé à Brazzaville
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville, son
« Comptable Ventes Clients »

Sous la responsabilité du Responsable Facturation, au sein de la Direction Administrative et Financière, vous assurez l'ensemble de la facturation clients portant sur les redevances Aéronautiques et Extra-Aéronautiques, dans le strict respect de l'utilisation des logiciels mis en œuvre et des procédures d'exploitation des informations de gestion aéronautiques associées.

Votre objectif : assurer la production de la totalité de la facturation des Ventes, de l'ensemble des redevances facturées en différé, pour les trois aéroports concédés (BZV, PNR, OLL)

Vos missions se déclineraient comme suit :

- Procéder à la facturation des redevances dans les différents « menus » existants dans le logiciel de facturation AIRPORT par types de prestations vendues dans les délais impartis ;
- Récupérer et contrôler les informations de base nécessaires à cette activité ;
- Assurer le classement des pièces comptables et des justificatifs correspondants ;
- S'assurer de l'expédition et de la transmission des factures et justificatifs pour chaque client.

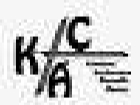
Congolais(e), diplômé(e) de l'enseignement supérieur avec une spécialisation en Comptabilité/Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet,...). Après une expérience significative dans un poste équivalent, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts pourront être valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux(se), doté(e) d'une grande probité morale, curieux(se) et intéressé(e) par le domaine aéronautique.

Attaché(e) au respect des procédures et des objectifs, soucieux(se) de la confidentialité, capable d'analyse et de synthèse : vous êtes celui ou celle que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/CAVC/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Annonce pour Responsable Comptabilité Analytique et Budget AERCO
Kouilou Assistance Conseils Congo (KACC) recherche pour AERCO Brazzaville son
« Responsable Comptabilité Analytique et Budget »

Sous la responsabilité directe du Directeur Financier, vous assurez l'animation et le pilotage du système d'information budgétaire et analytique dans le cadre des objectifs de gestion fixés par la Direction Générale.

En liaison avec les différentes directions concernées, vous devrez :

- Contribuer à l'élaboration du budget et contrôler son exécution conformément aux orientations de la Direction Générale ;
- Contribuer à l'élaboration d'une partie des prévisions financières à long terme
- Suivre les budgets par item du programme d'investissement pluriannuel;
- Mettre en place et suivi quotidien de la comptabilité analytique ;
- Elaborer le tableau de bord de la Direction Générale et contribuer à l'élaboration des tableaux des directions opérationnelles ;
- Participer à la préparation des dossiers de financement auprès des différents bailleurs de fonds ou banques locales ;
- Mettre en place et suivre la procédure de déclaration de sinistre auprès des compagnies d'assurance globale dommage et responsabilité exploitant aérodrome

Congolais, de formation supérieure (BAC +

5) en Contrôle de Gestion / Gestion / Finances, vous connaissez parfaitement les outils informatiques (bureautique, Internet, ...). Après 5 années d'expérience à un poste similaire, vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans un environnement dynamique, au sein duquel vos qualités et atouts seront valorisés.

Vous êtes disponible, rigoureux, doté d'une grande probité morale, curieux et intéressé par le domaine aéronautique.

Vous avez le sens des responsabilités, de l'organisation, associé à un esprit d'analyse et de synthèse.

Vous avez envie d'être une véritable force de proposition dans une organisation à l'écoute : vous êtes celui que nous cherchons !

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/RCAB/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.



Recherche pour AERCO Pointe Noire son
« Responsable Administratif et Comptable »

Au plan local, vous serez directement placé sous la responsabilité du Directeur de l'Aéroport de Pointe-Noire, et, avec le concours d'une petite équipe composée d'assistantes et de comptables, vous assurez l'organisation, le suivi et la réalisation de l'ensemble des activités administratives, comptables, sociales et de trésorerie en temps réel de l'établissement et êtes amené à seconder le Directeur en son absence dans ce domaine.

Au niveau du siège de la société, basé à Brazzaville, vous serez également placé sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier d'AERCO pour la production de l'ensemble des informations comptables, fiscales et sociales, dans le respect des procédures de gestion et informatiques, en vigueur au sein de l'entreprise.

En liaison avec les différents interlocuteurs de la Direction de l'Aéroport de Pointe-Noire, vous devrez :

- Organiser et valider l'ensemble du traitement du courrier (arrivées /départs) ;
- Préparer l'ensemble des supports mensuels à faire valider par le Directeur pour le traitement de la paye ;
- Vérifier au quotidien l'ensemble des opérations de facturation aéronautiques au comptant, ainsi que la comptabilisation des recettes correspondantes ;
- Certifier les opérations de caisse et présenter la situation journalière au Directeur de l'Aéroport en fin de journée ;
- Recouvrer les créances auprès des clients installés sur l'aéroport et les renseigner valablement sur les services qui leurs sont facturés, ainsi que sur l'évolution de leurs conventions d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) en cours d'exécution ;
- Représenter l'entreprise à l'occasion des contrôles

sociaux (ONEMO, Direction Départementale du Travail) et tenir tous les registres légaux concernant le personnel à jour ;

- Garantir la gestion de l'ensemble des dossiers administratifs du personnel ;
- Servir de liaison entre le Directeur et les Délégués du Personnel de l'aéroport.

Congolais, vous exprimant couramment en français et anglais (oral et écrit), de formation supérieure (BAC + 2 minimum à 5) en gestion /comptabilité/ finances, vous avez déjà tenu un poste similaire durant au moins deux années avec une expérience réussie dans le domaine du management et la maîtrise des outils informatiques.

Doté d'une aisance relationnelle naturelle vous permettant de faire face à l'ensemble de ces situations, vous ne craignez pas de devoir insister auprès de vos interlocuteurs pour arriver au résultat fixé, ni de consacrer le temps nécessaire pour y parvenir.

Vous savez prendre des initiatives et anticiper si nécessaire et mener une équipe, tout en respectant les procédures. Vos principales qualités morales vous permettent d'accepter de vraies responsabilités et d'être associé à la marche de cette entreprise à vocation internationale.

Envoyez votre candidature, uniquement par mail (CV avec photo + lettre de motivation, et copie certifiée des diplômes, en pdf), sous la réf n° ONEMO/RAF PNR/2013/AERCO, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 28 juin 2013

NB : Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail, seront automatiquement écartées du processus.

KARATÉ

Plusieurs compétitions pour les Diabes rouges

Le programme qui s'étale sur une durée de sept mois a été retenu au terme du conseil fédéral de la discipline qui s'est tenu le 23 juin à Brazzaville.

La réunion inaugurant l'olympiade 2013-2016 à la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) a connu la présence de 59 conseillers sur 85 attendus. Un conseil que le président de la Fécoka-Ama, Dominique Ondzé, a qualifié de « conseil de l'espoir » car il a édifié les participants sur les défis que s'est fixés la fédération. Des compétitions importantes attendent les karatékas congolais dans la période allant de juin à décembre de cette année. Les Diabes rouges affronteront à la fin de

ce mois les Léopards de la République démocratique du Congo dans une rencontre amicale internationale. Les Diabes rouges qui sont déjà en chantier, se prépa-

rent pour les 9e championnats d'Afrique centrale seniors qui se dérouleront du 20 au 24 août à Libreville au Gabon, et aux 7e championnats d'Afrique juniors et cadets qui se disputeront du 26 août

et à la Coupe du monde des juniors et cadets qui se disputera en décembre. Au cours de ce même mois, est prévu l'Open international de Brazzaville. La restructuration des Ligues départementales

Les karatékas congolais ambitionnent par ailleurs de marquer la célébration du 53^e anniversaire de l'indépendance du pays à Djambala dans le département des Plateaux par quelques démonstrations. « *Le programme d'activités budgétisé nous édifie sur les défis auxquels nous serons confrontés. Il nous faut faire violence pour tenir nos engagements. Se faire violence, c'est opter pour la rigueur au travail, la volonté de réussir, la prise d'initiatives, la détermination et surtout la solidarité* », a recommandé le président de la Fécoka-Ama avant de poursuivre : « *Du karaté au Ju-jitsu, au Kick boxing, jusqu'au Qwan ki do et au Wu shu, nous avons des perspectives importantes que nous tenons à faire aboutir positivement. Seul le succès doit être notre credo* », a indiqué Dominique Ondzé au terme des travaux.

James Golden Éloué



Le président de la Fécoka-Ama donnant des orientations.

SPORT DE TRAVAIL

Les douaniers en tête du classement à Pointe-Noire

Le championnat de football organisé par la ligue du sport de travail de Pointe-Noire est arrivé à sa cinquième journée. Les douaniers occupent la tête du peloton après s'être imposés, 1-0, face à la Coraf, le 22 juin au stade Municipal.



Le duel entre Géa Ebami de la Douane et Papy Nzita de la Coraf

Les deux équipes disputaient la première place du championnat avec 12 points chacune après la quatrième journée. C'est finalement les douaniers qui se sont affichés provisoirement leaders du championnat suite à ce score étrié d'un but à zéro, un but de penalty inscrit à la 82^e minute par Mozely Mbila après que son coéquipier a été fauché dans la surface de réparation par Mombo, le défenseur de la Coraf. Avec ses trois nouveaux points, les douaniers passent à 15 points.

« *Cette victoire n'est pas une surprise pour l'entraîneur que je suis, puisque nous avons bien préparé le match. Et depuis le début de la compétition nous évoluons au fil des matchs. Voilà que les résultats se constatent sur le terrain* », a indiqué l'entraîneur de l'équipe de la Douane, Serge Fortuné Boukinda qui vise le podium pour détrôner Socofran. De son côté, l'entraîneur de la Coraf, Willy Angala Ngaporo, affiche son indignation : « *Je suis très déçu de mon équipe puisque les joueurs n'ont pas respecté les consignes. Pourtant nous avons dominé toute la rencontre même si l'adversaire a profité de l'occasion qui s'est présentée à lui pour marquer. Que faire ! C'est la loi du sport* », a-t-il regretté. Et d'ajouter que c'est un championnat qui se joue en aller et retour et donc, que rien n'est encore perdu. L'équipe de la Coraf avait déjà remporté le championnat départemental, et la Coupe du tournoi du 1^{er} mai. Elle est également vice-championne au niveau national.

Notons que le championnat s'est poursuivi le 23 juin avec une seule rencontre opposant Soko à AS Impôts. Elle s'est soldée par la victoire de Soko face à son adversaire 2-0. Le match prévu entre Old Stars et DMC n'a finalement pas eu lieu et la compétition se poursuivra le 27 juin.

Charlem Léa Legnoki

au 1^{er} septembre en Tunisie. Les Diabes rouges sont engagés respectivement aux championnats du monde seniors en Grèce

et la participation de Qwan ki do au stage de formation à Toulon en France, interviendront également entre juillet et décembre.

BEACH-VOLLEY

La paire Nakavoua-Ngoténi championne du Congo

Les deux beachers ont remporté le championnat national senior hommes en venant à bout de la paire Evani-Ambiéro en 2 sets à 1 à l'issue du tie-break.

Le sacre national de Ben Nakavoua et Ivan Ngoténi s'est fait dans la douleur. Leurs adversaires, Marius Ambiéro et Eval Evani, n'ont pas en effet volleyé de main morte, parvenant à revenir au score, dans chaque manche, toutes les fois qu'ils étaient menés. Ainsi, à l'issue du temps réglementaire les deux

paires se séparaient sur un score de parité d'un set partout. C'est finalement au tie-break que Ben Nakavoua et Ivan Ngoténi l'ont emporté 2 sets à 1. Cette paire, rappelons-le, avait déjà représenté le Congo aux Jeux africains de Maputo en 2011. La catégorie senior dames a vu Pétronie Koka et Ursia Moyi-Pélé du DGSP s'emparer de la première place. Chez les cadets, la paire Duchel Matsingu et Joran Massengo du volley club Espoirs a pris la première marche du podium tandis que

Nono Aworoda et Paternite Ita sont contents de la deuxième place. Le quatrième vice-président de la Fédération congolaise de volleyball, chargé du beach-volley, Hubert Paka, a souligné que certains des athlètes qui iront défendre les couleurs du Congo à la coupe du monde de la discipline seront sélectionnés parmi ceux ayant atteint le carré d'as du championnat national. Le Mondial du beach-volley, rappelons-le, se tiendra du 11 au 14 juillet au Portugal. Entre-temps, des entraînements seront organisés pour permettre aux compétitions de maintenir le cap.

Les beachers des autres départements du pays, il faut le souligner, n'ont pas pris part au championnat national faute de moyens. La compétition, qui devait se jouer sur la plage de Pointe-Noire comme d'habitude, a finalement été organisée à Brazzaville pour les mêmes raisons. Hubert Paka a appelé les entraîneurs et compétiteurs à travailler d'arrache-pied dans l'espoir que les choses rentrent dans l'ordre prochainement.



Nakavoua arrêtant la balle de match de la paire adverse

Rominique Nerplat Makaya